

L'Epée asbl

Service social d'Accompagnement et d'Interprétation en Langue des Signes

Rapport d'activités 2025



surdit   - accompagnement - soutien social - interpr  tation – collaboration



L'  p   asbl - rue des Vennes 173, 4020 LIEGE – 0445149034 - 04/252.26.48 - www.epee.be

Table des matières

Chapitre 1. Présentation de l'organisme	3
I. Introduction à la surdité.....	3
II. Historique.....	3
III. Organe d'administration	23
Chapitre 2. Présentation du service.....	24
I. Coordonnées	24
II. Objectifs.....	25
III. Moyens.....	28
Moyens matériels	28
Moyens humains	29
IV. Composition de l'équipe	29
Les intervenantes sociales	29
Les éducatrices-médiatrices sourdes	30
Les interprètes en Langue des Signes Francophone Belge	31
La secrétaire de direction	32
Le directeur adjoint.....	33
La directrice.....	33
V. Méthodologie	34
VI. Activités de l'année	44
Les ateliers collectifs pour informer et échanger	45
Les activités de formation.....	48
Les réunions.....	52
VII. Activités en tant qu'expert	52
VIII. Déficiences et facteurs étiologiques responsables.....	54
IX. Collaboration avec des services extérieurs	55
Au niveau de la réflexion et de l'échange.....	56

L'Epée a conservé 3 partenariats privilégiés.....	57
Chapitre 3. Statistiques et analyses	60
1. Origine géographique des bénéficiaires	60
2. Nature des demandes	62
3. Milieu de vie	66
4. Situation professionnelle	66
5. Déficiences.....	66
Province de Liège	67
1. Nombre d'utilisateurs.....	67
2. Nombre de rendez-vous.....	67
Intensité de l'accompagnement.....	69
Profil des utilisateurs	69
Provinces de Namur et du Hainaut	72
1. Nombre d'utilisateurs.....	72
2. Nombre de rendez-vous.....	72
3. Intensité de l'accompagnement.....	73
4. Profil des utilisateurs	73
Chapitre 4. Analyse de l'année considérée et perspectives	76
1. Le travail social.....	76
2. Le service d'interprétation	78
3. L'Épée comme service expert	79
4. Organisation interne	79
5. Positionnement sectoriel	80
6. Perspectives.....	81
7. Conclusion	82
Soutiens.....	82

Chapitre 1. Présentation de l'organisme

I. Introduction à la surdité

La personne sourde a les mêmes potentialités qu'une personne entendante, mais son handicap est source de grandes difficultés de communication.

Ce problème pèse lourdement sur l'éducation, l'instruction (école et formation professionnelle), notamment l'acquisition de la lecture et de l'écriture, et sur toute la vie de relations.

Il s'ensuit d'énormes difficultés pour comprendre les informations, directives, formulaires en tous genres que reçoit le citoyen d'aujourd'hui, pour dialoguer avec le monde médical, juridique et administratif ou encore pour s'adresser aux nombreux services sociaux existants et pour s'insérer valablement dans le circuit du travail.

Toutes ces contraintes handicapent gravement l'autonomie sociale et professionnelle de la personne sourde vivant en-dehors de toute institution, d'où le projet de créer un Service Social d'Accompagnement avec interprétation en Langue des Signes. Cette langue visuelle, très complète, est facilement maîtrisée par la personne sourde car naturelle et compense largement ses difficultés à communiquer en langue orale.

L'Epée, par sa spécificité – sa connaissance de la langue et de la culture des personnes sourdes –, devient un lieu où la personne se sent en confiance, comprise et accompagnée.

II. Historique

Dès 1991, une équipe s'est constituée à la demande du Foyer des Sourds de Liège et sous l'impulsion de Madame Elly Bulté qui avait travaillé précédemment dans un service intitulé Info-Sourds (interrompu à cause de difficultés internes de gestion). Ce service avait reçu tellement de demandes d'aide que Madame Bulté et le Foyer estimaient indispensable de créer un nouvel organisme et, plus exactement, un Service Social d'Accompagnement pour Personnes Sourdes et Malentendantes selon l'Arrêté pris par le Ministère des Affaires Sociales de la Communauté Française.

Le 7 juin 1991, une ASBL est constituée.

Elle réunit un groupe totalement pluraliste de 15 membres dont la majorité a une grande expérience de la surdité.

Un Comité Exécutif composé de Messieurs Brichet, Dessaint et de Mesdames le Maire, Bichot et Stassin est chargé des démarches courantes.

Par la suite, l'ASBL prend le nom de l'Epée (nom qui rappelle la grande figure de l'abbé de l'Epée qui découvrit, en 1760, la langue gestuelle que pratiquaient les personnes sourdes, en rassembla les signes et la diffusa. Son action réintégra ces personnes dans le monde du langage et de la pensée. Ce fondateur est fêté chaque année par les sourds du monde entier).

Et c'est ainsi qu'en...

1992

L'Epée rassemble donc ses premiers fonds, loue des bureaux rue de Rotterdam, au n° 9, 4000 LIEGE (dans le quartier de la gare des Guillemins) et engage, en novembre 92, 1 assistante sociale ½ temps sous contrat ACS.

L'Epée estime que son champ d'action s'étend aux deux provinces francophones limitrophes dépourvues de service similaire : Namur et Luxembourg.

1993

Très vite, les demandes d'aide sont si nombreuses qu'en octobre et novembre 1993, 2 autres personnes sont engagées sous contrat PRIME.

Ces 2 autres employées sont 1 assistance sociale ½ temps et 1 interprète-juré en langue des signes (traduisant habituellement le journal télévisé) à temps plein. Il s'agit d'Elly Bulté qui fut, avec Mijo le Maire, à l'origine de l'existence de l'Epée et qui fut nommée responsable du Service.

1994

Le service se développe de plus en plus et un nouveau besoin se manifeste, celui d'une aide psychologique que les personnes sourdes ne trouvent nulle part ailleurs et que les membres dans notre équipe ne sont pas habilités à donner.

En octobre, nous engageons, par le biais de l'ALPEM, 1 licenciée en psychologie dont nous espérons rapidement pouvoir stabiliser la situation dans le cadre ACS en attendant le PRIME.

1995

Nous obtenons le contrat ACS ½ temps de la psychologue. 1 femme d'ouvrage sourde est employée dans le cadre de l'ALE (14 h/mois).

1996

1 des 2 assistantes sociales est engagée à temps plein. 1 éducatrice/médiatrice sourde est intégrée à l'équipe (chèques ALE) et 1 interprète indépendante fonctionne à raison de 3 h/semaine.

1997

Le temps de travail est augmenté d'un ½ temps assistante sociale, un ¼ temps psychologue, un 1/3 temps interprète.

1998

1 stagiaire assistante sociale, qui a déjà entamé une formation en Langue des Signes, rejoint l'équipe en fin d'année. 1 interprète indépendante assure plus ou moins deux heures de traduction lors de la permanence du mercredi.

1999

Elly Bulté ne peut plus assumer – dans un seul TP – les tâches d'interprète et de coordinatrice d'une équipe pluridisciplinaire de 8 personnes.

Nicoletta Mascilli, psychologue, ne veut pas assumer la coordination de l'équipe. En conséquence, le CA du 9 mars 1999 a voté à l'unanimité moins une voix le départ de Nicoletta Mascilli et l'engagement d'1 directrice-coordinatrice temps plein. Nicoletta Mascilli quitte l'Epée le 30 juin 1999.

L'Epée cherchera une psychologue extérieure qui apportera, en cas de nécessité, un soutien aux personnes sourdes en difficulté, ceci à la demande de l'AS et avec l'aide ponctuelle d'une interprète.

Plusieurs candidats au poste de direction ont été reçus par quelques administrateurs.

Frédérique Theunissen a été retenue et est entrée en fonction le 30 septembre.

Danielle Hertogen, aide à la vie journalière, est engagée à ½ temps sous contrat PTP.

1 assistante sociale ½ temps et 1 interprète en Langue des Signes ½ temps sont engagées dans le programme «Maribel social».

2000

En avril, nous mettons fin au contrat, en période d'essai, du ½ temps Maribel interprète. La personne engagée pour ce poste, à savoir, Alex Heselmans, ne correspondait pas à la philosophie de la « maison » ni à ses exigences.

Début septembre, nous remplaçons la personne partie par Martine Van Erum, animatrice au Foyer des Sourds de Liège et signant de longue date. Le choix dépasse nos espérances...

Au mois de septembre, 1 assistante sociale choisit d'entamer une pause-carrière, réduisant ainsi son temps plein à ¾ temps.

Nous entamons des démarches afin de pouvoir bénéficier d'un emploi PTP supplémentaire. Cette demande est acceptée et nous pouvons engager, pour janvier 2001, une 2e éducatrice/médiatrice sourde à 4/5 temps, à savoir, Fatima Moubayed.

2001

Comme prévu, Fatima Moubayed est engagée le 2 janvier. Désormais, Danielle Hertogen n'est plus seule comme personne sourde. L'apport d'une deuxième personne sourde va pouvoir orienter encore plus le service vers la Langue des Signes et la culture sourde.

Début juillet, Viviane Campanella entre en congé de maternité, suivi d'un congé d'allaitement. Nous engageons Véronique Nihon, fille de parents sourds, pour la remplacer. Elle donne entière satisfaction.

2002

Fin avril, Fatima Moubayed nous quitte provisoirement pour 8 mois; elle cumule un congé de maladie, d'accouchement et un congé parental.

Fin mai, le contrat PTP de 3 ans de Danielle Hertogen se termine. Heureusement, début septembre, nous pouvons la réengager suite à un subside exceptionnel d'un an du Ministre Thierry Detienne ; celui-ci couvre nos frais d'interprétation et d'accompagnement par les personnes sourdes.

Début août, une secrétaire, Virginia Cayo, est engagée sur le poste PTP de Danielle Hertogen. Son arrivée permet à la directrice de se dégager d'une partie du travail administratif.

2003

Nous obtenons la prorogation du subside du Ministre Detienne destiné à couvrir les frais d'interprétation et de l'accompagnement par des personnes sourdes.

2004

Les subsides de 2003 sont reconduits en 2004. Ils nous permettent de conserver les emplois des 2 éducatrices/médiatrices sourdes ainsi que d'augmenter les heures d'interprétation.

Par ailleurs, un nouvel Arrêté pour les services d'accompagnement voit le jour en avril 2004; celui-ci nous octroie le label «service d'accompagnement spécifique», ce qui se traduit concrètement par la prise en charge d'1/2 temps supplémentaire.

Enfin, nous obtenons 4 nouveaux points APE.

Tous ces apports financiers nouveaux aboutissent à la stabilisation du service et à l'engagement définitif des 2 éducatrices/médiatrices sourdes.

La secrétaire, Virginia Cayo, termine son contrat PTP en juillet et est remplacée par Joëlle Philippart.

2005

Notre situation financière et les emplois étant stabilisés, les subsides exceptionnels du Ministre des Affaires sociales de la Région wallonne ne sont pas reconduits.

2006

En mai de cette année, nous obtenons une extension d'agrément pour une antenne de Namur. Celle-ci devrait permettre d'accueillir les sourds des régions de Namur et de Charleroi.

En sus, nous recevons 16 points APE afin de pouvoir engager 2 personnes.

Nous débutons les permanences à l'Hôtel de Ville de Charleroi.

2007

Guère de changement en 2007 : nous tentons de consolider tous les emplois : 17 heures d'interprétation supplémentaires ont été attribuées à 2 interprètes de Liège afin de répondre aux nombreuses sollicitations, tant à Liège qu'à Namur.

La secrétaire, Joëlle Philippart, sous statut PTP, est remplacée par Maria Cavallaro.

Nous obtenons un subside du Ministère des Affaires sociales de la Région wallonne afin de maintenir des permanences à Charleroi.

2008

Madame Annie Gillet nous quitte au mois de juin en raison de son départ pour la pension. Bénédicte Roberfroid, interprète confirmée, la remplace.

Le Ministre des Affaires sociales de la Région wallonne nous octroie à nouveau un subside pour les permanences à Charleroi.

En juillet, l'Epée fait l'acquisition d'un bâtiment sis rue des Vennes 173 ; depuis quelque temps, l'Epée souhaitait déménager et acheter un bâtiment en meilleur état et correspondant davantage à ses besoins. La vente de la maison que le service occupait a précipité les choses. Une maison dans le quartier des Vennes, assez volumineuse, proche des moyens de transport, disposant de parking gratuit, avec une cour et un garage a été achetée en juillet. L'Epée devient propriétaire ! Pendant 6 mois, une récolte de fonds tout azimuth ainsi que la réfection des locaux ont été

réalisés, par des entreprises professionnelles pour les gros travaux (nouveaux châssis et porte, sécurisation du bâtiment, nouvel équipement électrique, réfection de la toiture, isolation du grenier et plafonnage de 2 pièce, peinture de la cage d'escalier) par toute l'équipe, des volontaires et un service club, pour les travaux plus mineurs (démolition des 2 salles-de-bains, peinture des murs et des boiseries, parquets,...).

Fin 2008, l'Epée a pu prendre possession de ses nouveaux locaux. Ce fut une très belle aventure pour un résultat dépassant toutes nos espérances.

2009

L'Epée obtient un nouvel APE temps plein ; Alexandra Nikou, remplaçante d'Audrey Balthazart partie en congé de maternité, est engagée au mois d'août. Elle est logopède de formation mais assure, à l'Epée, une fonction d'assistante sociale. Elle assume ½ temps à Liège et ½ temps à Namur.

Audrey Balthazart ainsi que Frédérique Theunissen réduisent leur temps de travail d'1/5 temps, respectivement au 1er septembre pour la première et au 1er décembre pour la seconde ; Patricia Struys, psychologue et travaillant depuis plus de 20 ans dans le monde de la surdité, est engagée le 1er décembre. Sa fonction est celle de coordinatrice pédagogique : elle gère les réunions d'équipe, assure un soutien à l'équipe des travailleuses sociales dans toutes leurs démarches, reçoit les nouveaux bénéficiaires, gère les formations.

Ce nouveau poste, essentiel, assure à l'équipe des travailleuses sociales qui ne cesse de s'agrandir une assurance de réflexion constante sur la qualité du service dans tous les lieux où se trouvent l'Epée (Liège, Eupen, Namur et Charleroi).

2010

Pas de modification essentielle tant dans le personnel que dans les activités de l'Epée.

La durée du contrat PTP de 3 ans venant à échéance pour la secrétaire, celle-ci a été remplacée par une autre personne.

2011

Le contrat APE pour Alexandra Nikou a été reconduit pour 3 ans.

Audrey Balthazart a quitté le service pour un autre emploi. Heureusement, elle a été remplacée rapidement par Anne-Sophie Bentz, fille de parents sourds et pratiquant la langue des signes.

2012

Un nouveau lieu de permanences est ouvert tous les mercredis matin : Verviers. 2 assistantes sociales se partagent les permanences, Viviane Campanella et Alexandra Nikou.

Une nouvelle éducatrice/médiatrice a été engagée à la place de Fatima Moubayed pour le site de Namur : Caroline Ahn.

Une jeune interprète en Langue des Signes, Deborah Deville, a débuté un tutorat au sein de l'Epée à partir du mois de novembre.

2013

8 points APE supplémentaires ont été octroyés pour l'équivalent d' 1,5 ETP, soit 1 ETP pour un interprète en langue des signes et 0,5 ETP pour du secrétariat-gestion de dossiers.

Deborah Deville, jeune interprète stagiaire pendant 6 mois et présentant toutes les compétences pour le métier, a pu être engagée à temps plein.

Valérie Crémer, titulaire d'un master en communication, nous a rejoints au poste de secrétariat-gestion de dossiers.

Patricia Struys, la coordinatrice pédagogique, a quitté l'Epée pour se consacrer plus particulièrement au service de santé mentale pour sourds ; Yves Uytendenbroek, psychologue de formation, avec une expérience en coordination et en surdité, a été engagé pour ce poste.

Comme on peut le remarquer, l'équipe de l'Epée s'étoffe.

2014

Françoise Ducarme, interprète à Namur, a quitté son poste pour rejoindre l'enseignement ; nous recherchons ardemment un interprète en Langue des Signes pour la remplacer, ce qui n'est pas un long fleuve tranquille...

Caroline Ahn, éducatrice/médiatrice sourde à Namur, a également donné sa démission pour s'occuper de ses enfants ; Mylène Seguin, jeune sourde, a été engagée et donne entière satisfaction.

Alexandra Nikou, assistante sociale sur les 2 sites, a quitté l'antenne de Namur pour se consacrer totalement à Liège où les demandes sont plus nombreuses. Les points APE pour son poste ont été reconduits pour 3 ans.

La directrice, Frédérique Theunissen, a repris un temps plein début décembre.

Le subside facultatif pour les permanences de Charleroi a été renouvelé.

2015

Bénédicte Roberfroid, interprète en Langue des Signes, a rejoint l'enseignement à temps plein et a quitté le service fin août.

Gaëlle Abrassart a été engagée dans le cadre d'un tutorat pour l'interprétation, au mois de septembre ; c'est, par conséquent, un équivalent temps plein pour de l'interprétation qui n'est pas pourvu actuellement, ce qui entraîne un ralentissement de l'accueil de nouveaux bénéficiaires.

Julie Letawe est entrée en congé de maladie pour 1 an à partir du mois d'avril ; François Modave l'a remplacée.

Depuis plusieurs années, nous cherchions de nouveaux locaux à Namur, ceux-ci devenant peu adaptés à l'extension du service. Nous avons enfin trouvé, et déménagé au mois de juin en l'espace Kegeljan.

2016

Gaëlle Abrassart a vu son CDD renouvelé d'1 an afin de parfaire son tutorat.

En avril, Julie Letawe est revenue à ½ temps et Alexandra Nikou a été écartée suite à sa grossesse ; François Modave l'a remplacée.

En juin, une nouvelle éducatrice/médiatrice, Sophie Deloyer, a été engagée sur le ½ temps médical de Julie Letawe, réduisant d'autant le temps d'assistant social, mais augmentant l'équipe des éducatrices/médiatrices (2 à Liège et 1 à Namur), ce qui favorise un travail d'accompagnement plus approfondi et accroît l'offre des activités collectives, de sensibilisation et de communication.

2017

Gaëlle Abrassart, interprète, a finalisé son tutorat et signé un CDI ; de même, Sophie Deloyer, éducatrice/médiatrice, a pu être engagée à durée indéterminée.

Fin juillet, l'Epée s'est agrandi en acquérant la maison mitoyenne aux bureaux de Liège actuels.

Ce projet immobilier de vaste ampleur prend en compte 3 axes :

1. Le logement de transition supervisé pour sourds. Deux logements pouvant accueillir chacun 1 ou 2 personnes seront mis à disposition du public sourd, en l'occurrence toute personne sourde, jeune ou moins jeune, en rupture avec sa famille ou son pays, présentant des problèmes de santé, financiers,..., pour qui se loger en toute autonomie est difficile. En effet, ces logements supervisés offriront l'occasion aux personnes sourdes de démarrer une nouvelle vie et/ou de se poser, le temps de reprendre des forces dans un endroit adapté à leurs besoins, avec la possibilité d'être soutenues rapidement par une assistante sociale en cas de difficulté. Notons que ce sera une première à Liège.
2. Un centre de regroupement et des communications. Privés de communication orale et écrite en français, les sourds ont un manque cruel d'informations en tout genre. Pour pallier ce déficit, nous proposons des ateliers collectifs informatifs, formatifs et d'échanges, en Langue des

Signes. Toute personne sourde est la bienvenue. Une salle polyvalente adaptée et pouvant accueillir au moins trente personnes sera construite.

3. La transversalité. De nouveaux bureaux pouvant accueillir le SAREW (Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi pour sourds), ReLieh (une asbl accompagnant des personnes en situation de tout handicap dans des activités citoyennes), ainsi qu'un psychologue sourd rejoindront l'Epée. Ces partenariats favoriseront l'accroissement de l'offre de services, l'ouverture aux autres.

2018

Fin de l'année, Jacques Dessaint, bénévole depuis la création de l'Epée en 1991, a rangé son tablier pour une retraite bien méritée ; il assurait avec brio – rigueur, droiture, enthousiasme - la comptabilité de l'ASBL.

Début septembre, l'Epée a derechef entamé un tutorat « interprète » avec Noëlle Mayon. Il nous faut, en effet, prévoir le remplacement de Martine Van Erum qui prend sa pension en août 2019. Dans le même ordre d'idées, l'équipe d'interprètes a accueilli un stagiaire qui termine son Master d'interprétation en Langue des Signes en 2019, Nicolas Hanquet.

Une stagiaire assistante sociale a pu rejoindre l'équipe de Namur.

Enfin, avec l'aide de la Ministre de l'action sociale, Alda GREOLI, nous avons posé « la première pierre » le 15 septembre ; dès octobre, les travaux de gros-œuvre ont pu débuter.

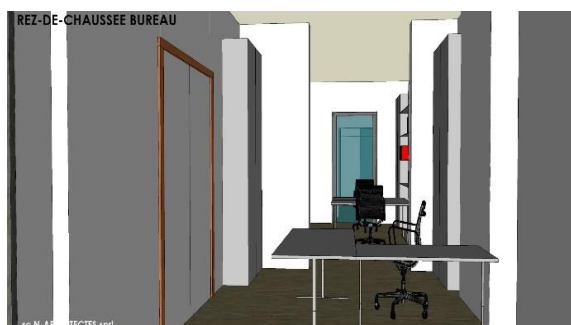
Appartement témoin



Salle polyvalente



Nouveaux bureaux



Rez-de-chaussée transformé



Début des travaux



2019

Beaucoup de mouvement dans l'équipe des interprètes cette année :

Le tutorat de Noëlle Mayon ne s'est pas avéré concluant ; dès lors, son contrat de 6 mois n'a pas été renouvelé.

Martine Van Erum, interprète engagée en 2000, a quitté l'Epée pour des vacances à durée indéterminée...

Nicolas Hanquet, ancien stagiaire de l'Epée et diplômé du Master en interprétation en Langue des Signes, a été engagé pour lui succéder.

Jessica Dejemeppe a entrepris son stage de Master en interprétation en Langue des Signes à l'Epée.

Du côté de l'équipe sociale, Anne-Sophie Bentz, assistante sociale à Namur, a été écartée à la suite de sa grossesse : Virginie Deguent, sourde, et Mylène Seguin, accompagnatrice sourde, l'ont remplacée.

De surcroît, nous avons répondu à un appel à projet culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et obtenu un financement ponctuel ; celui-ci s'intitule « Femmes sourdes d'ailleurs et d'ici » et vise à informer, sensibiliser, par des ateliers, des femmes sourdes d'origine étrangère afin qu'elles puissent mieux s'insérer dans la société belge. Sophie Deloyer, accompagnatrice sourde, et Viviane Campanella, assistante sociale, sont les détentrices de ce projet. Elles sont supervisées par Yves Uytendenbroek, coordinateur.

Enfin, à Liège, les travaux ont continué leur petit bonhomme de chemin ; 2020 sera l'année de leur inauguration.

Du côté de Namur, la sous-location à l'espace Kegeljan étant remise en question, nous avons été amenés à chercher d'autres bureaux.

2020

En 2020, nous avons accueilli 3 nouvelles interprètes :

- Début février, Illana Tondeur, jeune interprète sortie du Master, afin de gérer les demandes d'interprétation de Namur et Charleroi.
- Chahrazed Jendoubi, début octobre, à mi-temps, l'autre mi-temps étant consacré au Master.
- Jessica Dejemeppe, comme stagiaire dans le cadre du Master en interprétation en Langue des Signes, pour le volet pratique.

Anne-Sophie Bentz, écartée pour cause de grossesse, a réintégré l'équipe en mars, Virginie Deguent, travailleuse sociale sourde, nous a quittés en septembre.

Enfin, à Namur, nous avons accompagné une stagiaire AS de dernière année.

Nous avons intégré de nouveaux bureaux à Namur dans une maison résidentielle à Bouge ; celle-ci est très bien isolée, spacieuse et lumineuse, bref, le Graal.

Le vaste chantier à Liège débuté fin 2018 s'est finalisé en 2020, même si quelques aménagements doivent encore avoir lieu. Avec le soutien financier de l'AViQ, nous avons équipé tous les locaux d'un système de vidéo-parlophonie accessible au personnel sourd et entendant (programme pouvant être installé sur n'importe quel support et pourvu également de moniteurs).

L'inauguration prévue en avril a dû être annulée pour cause de Covid ; aucune date n'a été, jusqu'à présent, retenue.

Mais malgré cette crise, le SAREW et RELIEH ont pu intégrer leurs nouveaux locaux au mois de juin, et les deux premiers bénéficiaires sourds sont entrés dans nos 2 logements supervisés, au mois de septembre.

L'augmentation de la capacité d'accueil et de bureaux a permis de pouvoir continuer à accompagner les bénéficiaires en présentiel, à l'Epée, avec toutes les mesures de protection adéquates, tant à Namur qu'à Liège : RV en présentiel, avec masques et plexis, au RDC.

Enfin, SeLiNa, un service de santé mentale, basée à Jambes, et proposant des consultations en Langue des Signes, avec une professionnelle sourde, a pu débiter une permanence une journée toutes les 2 semaines d'abord, une journée par semaine ensuite, à Liège.

2021

Beaucoup de bouleversements en 2021 !

Tout d'abord, 4 départs à notre actif :

- Pour cause de retraite : Elly Bulté, fondatrice de l'Epée, première interprète de l'Epée et coordinatrice des interprètes, et Danielle Hertogen, première accompagnatrice sourde.
- Pour modification d'orientation professionnelle : Nicolas Hanquet et Gaëlle Abrassart. 2 interprètes, ont mis fin à leur contrat.

Ensuite, 2 nouvelles arrivées et une augmentation du temps de travail : Céline Cornia, éducatrice sourde, et Serge de Nadai, premier ouvrier à l'Epée ; Caroline Buschen, à ½ temps comme secrétaire, a été engagée sur un autre ½ temps comme gestionnaire des demandes d'interprétation.

Dès lors, 2 nouvelles fonctions ont vu le jour en 2021 à l'Epée.

Enfin, Deborah Deville, ayant réussi brillamment le Master en interprétation en langue des signes, a été promue coordinatrice des interprètes.

A noter que nous avons entamé, en parallèle avec l'engagement de Serge de Nadai, un contrat d'adaptation professionnelle avec un autre jeune sourd ; l'objectif était de créer un compagnonnage entre un ancien et un jeune, le premier ayant un rôle de moniteur. Cependant, la sauce n'a pas pris, et le jeune a jeté l'éponge en septembre.

Le départ successif de 3 interprètes a rebattu les cartes à l'Epée ; de 3,30 ETP, nous sommes passés à 1,50 ETP, avec une fonction de coordination pour la première interprète et un Master en interprétation en langue des signes pour la seconde !

Dès lors, un partenariat avec le SISW a été mis en place dès le mois de septembre, à l'aide d'une subvention extraordinaire octroyée aux deux services par La Ministre Morreale. Ce projet a pour finalités de :

1. Mutualiser les ressources humaines et la logistique :
 - Synergies entre les travailleurs/travailleuses
 - Partage des expériences, savoirs et savoir-faire
 - Mutualisation des locaux
 - Partage d'outils technologiques, par exemple pour l'interprétation à distance (programme Djanah)
 - Formations continuées communes
 - Tutorats des nouveaux interprètes en commun.
2. Développer Relais-signes : formations régulières à son utilisation auprès des bénéficiaires de l'Epée et des autres services pour sourds, élargissement des plages horaire,...
3. Cogérer une organisation faîtière commune : toutes les demandes d'interprétation, tant individuelles que collectives, tant des personnes physiques que des personnes morales, pourraient converger vers cette structure commune.
4. Utiliser de manière maximale nos ressources : appel à un accompagnement par des AS et ou des professionnels sourds en cas de difficultés lors de l'interprétation.
5. Amplifier les partenariats avec le SAREW, les écoles pour sourds, ...
6. Actionner une démarche coordonnée pour la recherche de ressources supplémentaires.

Avec l'arrivée d'une 3ème accompagnatrice, l'Epée a encore accentué la partie consacrée à la communication ; en effet, elles ont été formées toutes les 3 au tournage et au montage de manière professionnelle de vidéos en langue des signes.

Du côté de l'AViQ, notre pouvoir subsidiant, 2 éléments phares sont à mettre en exergue :

- La publication tant attendue du nouvel Arrêté Services d'accompagnement ; il réunit les services pour enfants, jeunes, adultes et à missions spécifiques

(logement encadré novateur, soutien à la scolarité, recherche d'activités citoyennes, ...). Le financement de ces services a été revu à la hausse et a rendu possible une plus grande souplesse de gestion.

- Le contrat d'objectifs : tout service doit présenter un contrat d'objectifs à 6 ans ; celui-ci détaille la direction à plus ou moins long terme à mener par le service, avec tous les partenaires internes et externes, les axes prioritaires à développer, les stratégies à mener suivant les forces et faiblesses, les opportunités et menaces. L'Epée s'est penché sur ce vaste projet, soutenu par un superviseur extérieur, de manière à pouvoir présenter un contrat d'objectifs à l'AViQ en 2022.

À noter que ce nouveau système permet de mettre en réserve annuellement 5 % du montant des subsides AViQ, au cas où ceux-ci ne seraient pas utilisés pleinement, et de les consacrer à un projet bien précis.

Terminons en beauté cette année, puisque nous avons pu inaugurer nos nouveaux locaux et fêter conjointement les 30 ans de l'Epée le 9 octobre ; de nombreux bénéficiaires, supporters et politiques (Ministre, bourgmestre, échevins, députés, ...) ont fait le déplacement.

2022

Nous avons accueilli une nouvelle interprète fin d'année, Juliette Buki, titulaire d'un Master en interprétation LSFB/Français ; cette nouvelle arrivée est une bouffée d'oxygène.

En effet, la pénurie d'interprètes impacte fortement le fonctionnement-même du service.

Pour y remédier, un partenariat avec le service d'interprètes de Wallonie a vu le jour en 2021, grâce à une subvention facultative de la Ministre Morreale ; cette collaboration favorise la mutualisation des ressources financières, logistiques et humaines.

Cette année également, un jeune stagiaire sourd est entré à l'Epée en tant qu'ouvrier polyvalent, Kevin Kopp ; Serge de Nadai devrait partir à la pension en 2024. Les bâtiments exigeant une gestion régulière, il est important d'assurer le relais.

2022 peut être placée sous l'égide des synergies :

- Le partenariat avec le SISW s'est intensifié.
- 2 interprètes de l'Epée interviennent pour le relais-signes.
- Les ateliers collectifs sont réalisés avec le service d'accompagnement bruxellois pour sourds, l'Escale.
- Une psychologue sourde, Gabrielle Van Zuylen, est présente tous les 15 jours à Liège pour des prestations.
- Des contacts plus intenses avec l'IROHV, école spécialisée pour les sourds, ont été noués.
- Un collectif rassemblant des services d'éducation permanente, de services culturels et sociaux, le Réseau Wallon pour la Lutte contre la Pauvreté, et ASAH s'est créé, afin de réagir et d'agir contre l'hyper-digitalisation imposée dans toute la société, excluant ainsi de plus en plus de personnes.

Et de la professionnalisation des outils de gestion :

- Les projets d'accompagnement ont été totalement revus afin qu'ils soient plus adaptés aux bénéficiaires.
- Une nouvelle base de données, plus évolutive et plus adaptée à nos besoins, est en construction.
- Une arborescence des dossiers, quel que soit le support utilisé, ainsi qu'une nomenclature communes sont en cours de réalisation ; nommer, trier, classer, éliminer, conserver les informations sont des processus structurants.

2023

Deux points focaux pour cette année 2023 :

Du mouvement au sein du personnel...

3 absences de longue durée pour raison de santé (2 interprètes et 1 AS), 1 démission au sein de l'équipe des AS de Namur, mais, heureusement compensées par l'engagement de Pamela Parmentier à Namur, AS et fille de parents sourds, Isabelle Jacobs à Liège, éducatrice avec une solide expérience de la surdité et de la langue des signes, ainsi que Marine Toussaint, logopède, et dotée d'un Master en ingénierie sociale, pratiquant également la langue des signes.

Outils de gestion parachevés

- Les projets d'accompagnement ont été testés auprès des bénéficiaires et sont utilisés, avec bonheur, dans le processus d'accompagnement.
- La nouvelle base de données, plus évolutive et plus adaptée à nos besoins, est finalisée.
- Une arborescence des dossiers, quel que soit le support utilisé, ainsi qu'une nomenclature communes ont été achevés ; nommer, trier, classer, éliminer, conserver les informations sont des processus structurants.
- Le planning commun avec le SISW est en phase de réalisation et sera testé et mis en application en 2024.
- L'archivage, papier et électronique, a débuté et se poursuivra en 2024.

2024

L'année 2024 marque une période charnière pour l'Épée, entre renouvellements, consolidations et passages de relais.

Du côté du personnel, plusieurs mouvements ont rythmé l'année. Marine Toussaint a terminé sa mission en avril, après avoir apporté une contribution précieuse à la rédaction d'un Mémoire pour le collectif ASAH, dont l'Épée fait partie. Ce document vise à sensibiliser les pouvoirs publics sur l'importance de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur milieu de vie.

L'équipe des interprètes a également connu des changements significatifs. Peu après son congé de maternité, Deborah Deville a choisi de quitter l'Épée en septembre. Pour pallier cette absence et faire face à la pénurie persistante d'interprètes, nous avons accueilli deux nouvelles professionnelles fraîchement diplômées : Marine Verré et Aurélie Goffart.

Par ailleurs, notre collaboration avec le SISW s'est renforcée avec l'arrivée de Gaëlle De Backer à sa direction.

Côté accompagnement social, Pamela Parmentier a quitté l'équipe et a été remplacée par Solène Léonard, assistante sociale malentendante.

L'archivage a également été mené à bien : après plusieurs années de travail minutieux, l'ensemble des dossiers est désormais structuré et classé aussi bien à

Liège qu'à Namur, facilitant la gestion et la consultation des informations essentielles.

Un autre dossier de grande envergure a été ouvert en 2024 : la préparation de la transition de la direction. Le Conseil d'Administration a lancé un appel à candidature pour recruter un directeur adjoint, dont la mission sera d'épauler Frédérique dans un premier temps, avant d'assurer sa succession. Une étape clé pour assurer la continuité et la stabilité du service.

Enfin, cette année a été marquée par une perte importante : le 13 novembre 2024, Mijo Le Maire-Dresse, notre co-fondatrice, nous a quittés. Pionnière, visionnaire, elle a consacré sa vie aux personnes sourdes et a fait de l'Épée un service reconnu et indispensable. Son héritage continue de nous inspirer et de guider nos actions.

2025

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de préparation de l'avenir pour l'Épée.

Du côté de l'équipe sociale, un changement est intervenu à Namur. Solène Léonard a quitté le service et a été remplacée par Florie Bézès, psychomotricienne de formation. Cette arrivée a permis à l'équipe namuroise de retrouver une stabilité bienvenue et de poursuivre le travail d'accompagnement dans de bonnes conditions.

Au sein de l'équipe des interprètes, Chahrazed Jendoubi a été désignée coordinatrice des interprètes. L'équipe est à nouveau étoffée, permettant d'assurer un plus grand nombre de prestations d'interprétation et de répondre davantage aux demandes des bénéficiaires et des partenaires.

Le partenariat avec le SISW a continué à se renforcer. La subvention commune qui soutient cette collaboration a été renouvelée pour une période de cinq ans, confirmant la pertinence de cette dynamique de travail partagée. Les interprètes des deux services poursuivent l'harmonisation progressive de leurs pratiques : formations communes, supervisions partagées, échanges d'outils et élaboration de procédures communes viennent soutenir cette évolution.

Dans cette perspective, les deux services travaillent également à la conception d'une nouvelle base de données commune. Celle-ci vise à faciliter la gestion des

agendas, l'encodage des prestations et le partage d'informations utiles au travail d'interprétation, tout en garantissant la protection des données et la confidentialité propres à chaque service.

L'année 2025 marque également une étape importante dans la préparation de la transition de la direction. À la suite du processus entamé en 2024, le Conseil d'administration a désigné Yves Uytendenbroek comme futur directeur de l'Épée. Frédérique Theunissen poursuivra son engagement au sein du service à mi-temps durant une période de cinq ans, afin d'accompagner cette transmission progressive des responsabilités et de permettre à Yves Uytendenbroek de se former pleinement à la reprise des fonctions de direction.

Cette période de transition vise à assurer la continuité du projet institutionnel et à préparer sereinement les prochaines étapes du développement de l'Épée.

Enfin, deux nouvelles personnes sont venues renforcer l'assemblée générale et l'organe d'administration avec l'arrivée de Myriam Uytendenbroek en tant qu'administratrice et Guillaume Devezeaux en tant que membre.

III. Organe d'administration

Il s'agit donc d'une ASBL, agréée par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ).

Voici les membres du Conseil d'Administration :

Président : Serge CARABIN, médecin, pensionné.

Vice-présidente : Nicole BODSON, gestionnaire financière, pensionnée.

Secrétaire : Michèle WALLE, employée au CPAS de Liège, pensionnée.

Membres :

- Christiane BASTIN, coordinatrice, pensionnée.
- Marc GÉRARDY, journaliste.
- Muriel GERKENS, députée fédérale, pensionnée.
- Annie GILLET, interprète en langue des signes, pensionnée.
- Alain-Gérard KRUPA, directeur scientifique à la Province de Liège.
- Brigitte LEMAL, enseignante, pensionnée.
- Eddy LORMANS, ouvrier, pensionné.
- Myriam Uytendenbroek, assistante sociale.

- Guillaume Devezeau (membre de l'Assemblée Générale)

Le siège social de l'A.S.B.L. se situe rue des Vennes 173 à 4020 Liège, et L'antenne de Namur est sise chaussée de Louvain 472 à 5004 Bouge.

Chapitre 2. Présentation du service

I. Coordonnées

Siège social

Rue des Vennes 173 - 4020 Liège

Tél. : 04/252 26 48

Mail : secretariat@epee.be

Permanences à Eupen

Dans les locaux de l'Office germanophone pour une vie autodéterminée

Hostert 4 – 4700 Eupen

Tél. : 04/252 26 48

Mail : secretariat@epee.be

Siège de Namur

Chaussée de Louvain 472 - 5004 Bouge

Tél. : 081/65 60 34

Mail : epeenamur@epee.be

Permanences à Charleroi

A la Mutualité Socialiste Solidaris

Place Charles II – 6000 Charleroi

Tél. : 081/65 60 34

Bureaux et appartements supervisés de transition « Logisourds »

Rue des Vennes 171 – 4020 Liège

Tél. : 04/252 26 48

Mail : secretariat@epee.be

II. Objectifs

L'Epée est un Service d'Accompagnement spécifique et d'Interprétation qui s'adresse aux personnes majeures, sourdes, avec ou sans handicap associé et s'exprimant en Langue des Signes.

Les Services d'Accompagnement ont pour mission, notamment, d'aider les personnes à acquérir leur autonomie et/ou à la conserver en leur fournissant, à leur demande, l'information, l'aide et le soutien nécessaires pour répondre à l'ensemble de leurs besoins dans tous les actes et les démarches de la vie courante.

En sus, l'Epée étant un service spécifique, il s'adresse uniquement aux personnes porteuses d'une surdité.

Les services d'accompagnement appartiennent au département « milieu de vie » ou, comme dénommé précédemment, au « milieu ouvert », ce qui n'est pas en opposition, comme on pourrait le croire, à l'hébergement ; en effet, l'accompagnement pourrait consister également à mener à bien le projet de la personne à intégrer un accueil résidentiel (service résidentiel pour adultes de l'AViQ, maison de repos, résidence service...).

On pourrait mieux définir le « milieu de vie » comme « la possibilité pour les personnes de fréquenter des partenaires différents dans des milieux différents, dépendant d'autorités différentes, entre lesquelles des étanchéités sont possibles. Chacun de nous peut ainsi, grâce à cette diversité, jouer des rôles différents et variés (plus ou moins dépendants, plus ou moins créatifs, plus ou moins actifs, plus ou moins ouverts, etc.).

On peut dire que la visée de l'accompagnement implique la production des conditions qui permettent à la personne accompagnée d'avoir accès à une plus grande diversité de milieux d'appartenance, lui permettant de jouer des rôles sociaux diversifiés, avec une régularité suffisante pour elle. » ¹

Et tout cela, en s'assurant que la personne a bien compris et qu'elle est au centre de SON projet, en respectant son rythme, sa liberté de choix, ses valeurs, ses représentations pour qu'elle accède à un maximum d'autonomie.

¹ *Le handicap. Pour une évaluation des services d'accompagnement*, sous la direction de Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, p. 22.

Ainsi, les services d'accompagnement ouvrent les possibles et travaillent la diversité ; contrairement à une idée faussement reçue, les accompagnements en milieu de vie ne prennent pas « moins de temps ni moins d'énergie » qu'un travail en institution, justement, parce que la diversité exige de comprendre le sens caché de la demande (des demandes simples cachent souvent des demandes plus complexes, une demande peut s'éclater en plusieurs demandes, une demande peut être ambiguë, une demande peut provenir d'un tiers, une demande peut être implicite, une demande peut être irréaliste,...), de mettre en réseaux, de travailler avec le milieu « ordinaire », de rencontrer une foultitude d'acteurs, de « négocier », de résister aux tensions éventuelles (famille, SAJ,...), de remettre 100 fois sur le métier l'ouvrage, d'avancer de 3 pas et de reculer de 2,...

Les travailleurs sociaux apparaissent indubitablement comme des équilibristes : ils doivent pouvoir entendre la demande, mais pas nécessairement toute la demande, accompagner, « aller avec » mais également soutenir en cas de besoin, laisser s'exprimer la personne tout en travaillant dans un cadre social et institutionnel déterminé, travailler avec les réseaux sans pour autant leur donner tout pouvoir, accepter le handicap (adaptation de la société, pas d'exigence d'auto-responsabilité) tout en ne stigmatisant pas la personne (handicap ne signifie pas incompétences), être soutenant, tout en respectant l'indépendance de la personne (pour qu'elle ne devienne pas dépendante du service).

On ne peut pas considérer le travail d'accompagnement sans avoir une vision globale ; tous les satellites gravitant autour de la personne – parents, enfants, amis, voisins, enseignants... – participent au projet. En ce sens, nous pouvons assurer que le travail d'accompagnement a un réel effet multiplicateur.

Fait partie véritablement de l'ADN des services d'accompagnement, la pratique de réseaux, qui permet aux personnes en situation de handicap de « s'affilier » à la société, de ne pas « rester sur le carreau ».

Nous distinguerons ici 2 sortes de réseaux actifs au sein de l'Epée (cf. Le handicap. Pour une évaluation des services d'accompagnement, sous la direction de Jean Blairon et Jacqueline Fastrès) :

Le premier, centré sur le bénéficiaire, qui réunit les réseaux de soutien et d'aide, plus intense pour le second.

Le travail du professionnel sera, en effet, autour de chaque bénéficiaire, de créer du réseau et du lien, de mobiliser une solidarité de communauté locale ; pour ce faire, il s'appuiera sur sa connaissance des services locaux, de la société civile mais également de l'entourage propre du bénéficiaire qui reste au centre de l'action et qui reste libre d'accepter ou non les propositions. Le professionnel devra être attentif à ce que des services multiples ne saturent l'espace, il deviendra l'ensemblier, cherchera à « guider » les services pour qu'ils interviennent de manière opportune, pas trop peu, mais pas trop non plus, deviendra le lieu de référence pour la personne et ces services. Ce lieu de convergence des services est d'autant plus important dans un service spécifique comme l'Epée car la surdité et ses spécificités sont souvent méconnues. Par sa pratique de réseau, le professionnel se place entre : entre la personne et sa famille, entre la personne et son propriétaire, entre la personne et son employeur, entre la personne et l'Onem,... En tout temps, le service doit rester vigilant à ce que le bénéficiaire garde la main, le contrôle de son projet, de manière à ne pas sombrer dans la dérive du contrôle total.

Le deuxième, centré sur la réflexion autour des pratiques et des problématiques, qui réunit davantage des professionnels, soit de types différents (réseaux de coordination), soit de mêmes types (réseaux de synergie). Nous pouvons citer ASAH, ESPAS, la FISSAAJ, la Commission subrégionale de l'AViQ, les Commissions consultatives des personnes handicapées de Liège et Charleroi, REPS, ... tous groupements auxquels l'Epée appartient.

Enfin, nous pouvons signaler que les SAC sont les porte-parole des personnes qu'ils accompagnent qui, bien souvent, de par leur fragilité due à leur handicap, à leur isolement, à leur méconnaissance des codes sociaux, ont de la peine à se faire « entendre ». Ce constat est d'autant plus vrai dans la société actuelle, où chacun doit trouver sa voie, est responsable de son autonomie, où tout devient de plus en plus virtuel, où aucune place n'est donnée aux plus faibles.

Les SAC, acteurs de première ligne, confrontés à la vie quotidienne des laissés-pour-compte, ont une vraie mission de caisse de résonance ; ils ont le devoir d'informer les pouvoirs publics et la société afin que les personnes qu'ils accompagnent puissent librement exercer leurs droits, tout en faisant valoir leur différence.

L'Epée accompagne toute personne sourde ou malentendante.

Toutefois, en raison du nombre trop imposant de demandes, la priorité a été donnée aux personnes s'exprimant en Langue des Signes Belge Francophone.

Grâce à ces 4 lieux de permanences – Liège, Eupen, Namur, Charleroi –, l'Epée couvre les provinces de Liège, de Namur et du Hainaut. Cependant, nous tentons d'aider, avec nos moyens humains et financiers, toute personne qui le désire.

Comme service d'accompagnement spécifique, l'objectif de l'Epée est d'accompagner la personne sourde vers une autonomie plus réelle et mieux adaptée à ses vraies possibilités, pour faire émerger ses richesses, travailler avec elle, non à sa place, dans le respect de sa culture et de sa langue, avec ses ressources, ses réseaux, ses compétences.

Mais cette démarche ne s'exprime pas dès la première consultation du service. Elle vient après plusieurs rencontres où sont exposées des difficultés ponctuelles (problèmes avec la mutuelle, mésentente avec le voisinage, relation tendue avec la famille, etc.).

On peut mettre en exergue ici toute la dimension de la relation de confiance sans laquelle l'accompagnement ne pourra pas vraiment avoir lieu.

Enfin, comme service reconnu en tant qu'expert en surdité, l'Epée a un rôle important auprès des services extérieurs et du citoyen lambda : il se doit d'informer et d'orienter toutes celles et ceux qui souhaitent des informations sur la surdité (culture, langue, ...).

III. Moyens

Moyens matériels

Des locaux proches de la gare des Guillemins à Liège (accès facile par train, bus, voiture) composés de nombreux bureaux, de salles de réunion de petite et grande capacité, d'un studio médias et de 2 cuisines.

Des locaux à Bouge, revêtus de tout le confort possible. Ils sont proches des autoroutes, des accès en transport en commun et bénéficient de parking.

Tout le matériel nécessaire au secrétariat et à la gestion des dossiers est présent :

- Ordinateurs portables en réseau et avec internet, imprimantes, scanners, photocopieurs, téléphones, fax, smartphones, télévisions, appareil photo numérique, système de vidéophonie, flashes, caméras, ...
- Une documentation sociale, didactique et des ouvrages spécifiques sur la surdité et l'interprétation.

Par ailleurs, nous avons pu équiper, avec l'aide de la Province et la Ville de Liège, 2 studios médias, l'un à Liège et l'autre à Namur ; ce matériel spécifique permet de réaliser des vidéos et leur montage, de manière professionnelle.

Moyens humains

L'équipe d'accompagnement se compose de 17 personnes cette année :

- 6 Intervenantes sociales
- 3 éducatrices-médiatrices sourdes
- 4 interprètes en langue des signes dont 1 coordinatrice
- 1 ouvrier polyvalent
- 1 assistante de direction, aussi gestionnaire de demandes d'interprétation
- 1 directeur adjoint
- 1 directrice

IV. Composition de l'équipe

Les intervenantes sociales

- Liège
 - Viviane CAMPANELLA : 38h/semaine
 - Isabelle JACOBS : 32h24/semaine
 - Julie LETAWE : 38h/semaine
 - Alexandra NIKOU : 30h24/semaine

De Liège, dépendent les permanences d'Eupen.

- Namur
 - Florie BEZES : 19h/semaine (à partir d'avril)
 - Solène LEONARD : 28h30/semaine (jusqu'à fin février)

- Sylviane SCIORRE : 38h/semaine.

De Namur, dépendent les permanences de Charleroi.

Elles assurent le fonctionnement du service social d'accompagnement, – soit la rencontre avec les bénéficiaires, la réception des demandes explicites et implicites et leur analyse – et se répartissent les heures des permanences, le suivi des dossiers et la réalisation des différentes démarches liées au processus d'accompagnement, en lien avec le projet d'accompagnement. Une grande attention est placée dans l'écoute et l'analyse de la demande, prémices obligatoires à une relation de confiance à long terme, et dans la coordination des particuliers et services divers qui gravitent autour des personnes sourdes. En effet, elles assurent le lien de la personne sourde avec tous les intervenants de l'Epée et le monde extérieur et vice-versa.

Elles sont toutes en formation continue en Langue des Signes et assurent leurs permanences dans cette langue.

Les éducatrices-médiatrices sourdes

- Liège
 - Céline CORNIA : 30h/semaine
 - Sophie DELOYER : 35h30/semaine
- Namur
 - Mylène SEGUIN : 30h24/semaine

Elles-mêmes sourdes, elles soutiennent les bénéficiaires sourds dans leurs apprentissages à la vie journalière : cuisine, lessive, courses, utilisation des transports en commun, compréhension de modes d'emploi, recherche de logement, organisation du logement, devoirs et droits de tous/toutes les citoyen.ne.s, ... mais aussi soutien relationnel et Langue des Signes. Elles font avec, montrent, expliquent, informent, forment, conseillent.

Il faut noter que nous recevons, à Liège, de plus en plus de personnes sourdes allochtones (19 nationalités différentes) qui possèdent peu ou prou une autre Langue des Signes ; le travail des éducatrices-médiatrices autour de la langue – transmission de la Langue des Signes Francophone de Belgique – s'avère ici essentiel pour

l'inclusion de ces personnes. Dans certains cas, elles reformulent, font de l'adaptation linguistique et expliquent certains concepts. Elles connaissent également les bases de la langue des signes internationale.

Par ailleurs, elles gèrent des activités de groupe (ateliers, mini-conférences).

La présence de personnes sourdes au sein de l'équipe est aussi d'un grand secours, non seulement pour la connaissance de la Langue des Signes, mais aussi pour une meilleure appréhension du monde des Sourds.

Sourdes travaillant dans un service d'entendants, elles facilitent la communication entre sourds et entendants, réduisant d'autant le choc des cultures : lors de contacts avec des entendants, elles peuvent mieux expliquer la surdité, ce qu'elle peut entraîner comme conséquences sur la vie des personnes, les rapports qu'elles entretiennent avec le monde des entendants, ...

Ce faisant, elles peuvent également expliquer aux bénéficiaires sourds comment vivent les entendants dans la société, ce qui est attendu comme comportements, les us et coutumes de notre société.

Enfin, elles participent activement à l'appui visuel des informations : capsules en Langue des Signes, Page Facebook, réflexions sur le travail à distance, utilisation de Skype, affiches, ...

Les interprètes en Langue des Signes Francophone Belge

- Liège
 - Juliette BUKI : 30h24/semaine
 - Chahrazed JENDOUBI : 19/semaine, coordinatrice des interprètes
 - Marine VERRE : 30h24 semaine
 - Aurélie GOFFART : 19h semaine

Actrices de la communication, elles permettent à des personnes issues de milieux socio-culturels différents et utilisant des langues différentes, en l'occurrence, la Langue des Signes Belge Francophone et le Français, de pouvoir communiquer entre elles, ici et maintenant. Elles interprètent lors des démarches à l'extérieur du service et lors des permanences sociales, en cas de nécessité.

Elles n'interviennent jamais sur le contenu.

Bien que ce secteur fasse partie de l'Epée, service d'accompagnement spécifique, il respecte en tous points les critères d'indépendance, de déontologie, de neutralité, de confidentialité, de formation d'un service d'interprétation. Les interprètes ont leurs propres réunions, formations et gestion de leurs rendez-vous.

Occasionnellement, elles produisent des traductions : Français écrit vers Langue des Signes (avis internes, informations, infolettres, ...) et Langue des Signes vers Français écrit (invitation à notre spectacle annuel).

Enfin, la traduction tactile, en cas de surdicécité, fait également partie intégrante de leur métier.

La coordination des interprètes (Chahrazed Jendoubi à partir de septembre), en accord avec le cadre public et le service, est la garante du travail effectif des interprètes ; ainsi, elle assure le suivi et la réalisation des demandes en interprétation, l'évaluation du travail accompli, la gestion des réunions. Si nécessaire, elle rencontre les bénéficiaires.

Elle est attentive au passage d'informations entre l'équipe sociale et l'équipe des interprètes, entre l'équipe des interprètes et la direction.

Enfin, elle mène à bien le plan de formations.

La secrétaire de direction

Caroline BUSCHEN : 19h/semaine secrétariat – 19h/semaine gestion des demandes d'interprétation (Liège et Namur)

Véritable soutien à la direction, Caroline assure le secrétariat (permanence téléphonique, accueil, prise de rendez-vous, centralisation des informations administratives, composition d'affiches, de folders, encodage, ...) et la logistique (matériel, fournitures de bureau, bâtiment, informatique, ...).

Par ailleurs, dotée d'un bagage en communication plus que conséquent, elle gère tous les aspects communicationnels du service : Page Facebook, campagne pour des activités extraordinaires, ...

Enfin, elle est en charge de l'encodage des factures pour la comptabilité.

Depuis 2021, elle assure également la gestion des demandes des interprètes.

Le directeur adjoint

Yves UYTDENBROEK : 30h/semaine (Liège et Namur)

La direction adjointe consiste, en accord avec le cadre public et le service, à avoir la responsabilité de la gestion des ressources humaines (contrats, horaires, prestations, absences...). Il assure tout le suivi du travail social et d'interprétation sur le terrain, l'évaluation du travail accompli avec les bénéficiaires et la gestion des réunions.

Il gère l'entrée et la réorientation des bénéficiaires, rencontre les usagers, et l'orientation des services extérieurs.

Il est attentif au passage d'informations entre les différentes équipes (interprètes, intervenantes sociales, ouvrier...)

Il mène à bien le plan de formations du service et la politique de prévention et de bien-être au travail.

La directrice

Frédérique THEUNISSEN : 19h/semaine (Liège et Namur)

Elle prend en charge la gestion financière, législative et sociale, la gestion des ressources humaines, le suivi et la réalisation de tous les dossiers administratifs, les relations internes et externes, la représentation du service.

Elle s'assure que les missions et les activités à réaliser sont bien rencontrées dans le chef de tous les membres du personnel. Elle est la garante du travail professionnel de chacun.e.

Elle rend compte régulièrement de la situation aux administrateurs.

Par ailleurs, elle doit pouvoir anticiper au mieux l'évolution, les tendances, les opportunités, les menaces liées au contexte social, économique et sociétal.

La secrétaire, le directeur adjoint et la directrice assurent leur fonction pour l'ensemble du service.

V. Méthodologie

Depuis les débuts du service, le travail d'accompagnement repose sur un triptyque de fonctions qui n'a jamais été remis en question tant il fonctionne bien et permet de remplir nos objectifs. Pour résumer, l'interprète se charge de la communication, l'assistante sociale de l'aide sociale et du suivi administratif et éducatrice-médiatrice des apprentissages et du soutien. Cette complémentarité est essentielle car elle permet à la personne sourde de se repérer dans les demandes qu'elle peut soumettre et ainsi, gagner en autonomie. Moins dépendante par rapport à un intervenant unique, elle devient plus active dans son projet en pouvant s'adresser à différentes personnes. Par ailleurs, la clarté des fonctions et le découpage cohérent des métiers est un gage de sérieux et de professionnalisme auprès des intervenants extérieurs.

Tout travail d'accompagnement avec les personnes sourdes implique nécessairement la connaissance de la Langue des Signes. En effet, la quasi-totalité des personnes qui s'adressent à l'Epée s'expriment prioritairement dans cette langue.

Pour mieux rendre compte du travail qui se déroule chaque jour à l'Epée, voici le déroulement d'un accompagnement, de son origine à son aboutissement.

Un nouveau bénéficiaire manifeste la demande d'être aidé.

Ce premier contact a lieu en direct, par Gsm, courriel, Skype, Whatsapp ou par le biais d'une tierce personne entendante (famille, amis, collègues, professeurs, professionnels).

La personne rencontre, lors d'un premier rendez-vous, le directeur adjoint, accompagné d'une éducatrice-médiatrice sourde ou d'une intervenante sociale et d'une interprète, selon les besoins ; ce premier contact a pour but de clarifier la demande de l'intéressé, de lui présenter l'Epée, son fonctionnement, le type d'aides que le service peut offrir et les attentes du service à son encontre.

Il a également pour objectif de mieux accompagner la personne en fonction de l'urgence de sa situation. Certaines personnes sont réorientées vers des services généraux ou spécifiques plus appropriés, sont mises en attente ou acceptées.

L'attribution d'un nouveau dossier à une intervenante sociale est décidée en équipe. Nous préférons, en effet, que chaque dossier soit suivi par une seule référente, ce qui favorise une meilleure gestion du travail et dès lors, une relation de confiance, très

importante pour les personnes sourdes vu leur susceptibilité à l'égard des entendants. Sans prise sur les informations orales et écrites – beaucoup ne maîtrisent pas le Français écrit –, ils se sentent bien souvent dépossédés et ont le sentiment « qu'on leur cache quelque chose ».

Le choix de l'intervenante sociale dépend des souhaits exprimés par le bénéficiaire (horaire, personne-même de l'intervenante sociale) et des contraintes du service (lieux de permanence, charge de travail...).

À partir de ce moment-là, le suivi aura lieu à la demande du bénéficiaire et sur rendez-vous.

Lors des permanences, les personnes expriment leurs demandes. Elles seront analysées, clarifiées, de manière à pouvoir établir des objectifs et les moyens pour les atteindre, en tenant compte des ressources, des besoins, des réseaux de la personne sourde.

Il est nécessaire de permettre l'expression la plus ample et la plus variée possible de la demande, ce qui suppose une grande disponibilité, une grande capacité d'attention et de sensibilité afin de reconnaître une demande mal exprimée ou qui ne parvient pas à s'exprimer.

Les demandes peuvent se répartir sur une échelle de complexité allant de la simple demande d'explication d'un courrier (ex. : dans le domaine judiciaire, le domaine médical, ...) ou d'information² à une demande plus complexe d'aide pour résoudre un problème de relation dans la famille, dans le couple ou au travail, avec le voisinage, ...

Bien souvent, l'accompagnement ne se limite pas à une sphère unique car il prend en compte la personne dans sa globalité, avec armes et bagages (enfants, famille, voisins, amis, ennemis, ...) ; dès lors, chaque accompagnement est particulier et ouvert constamment : des demandes inconnues peuvent surgir et demander des adaptations (formation du personnel, partenariats, ...).

Cependant, quelle que soit la situation, 3 thématiques parcourent chaque accompagnement :

- L'écoute et le soutien à la personne accompagnée, sans lesquels une relation de confiance peut difficilement s'installer ;

² Une demande simple correspond parfois à une situation de vie faite de souffrances, de mal-être qui n'apparaît pas d'emblée (ou du moins, n'est pas exprimée telle quelle).

- La coordination des différentes formes de soutien qui consiste à organiser et développer des partenariats autour du bénéficiaire ;
- La promotion et la défense des droits généraux et spécifiques pour la personne en situation de handicap.

Pour chaque personne, du moins, celles qui entrent dans l'accompagnement (NB : les personnes qui n'ont que des demandes administratives ne signent qu'un contrat), un contrat d'accompagnement et un projet d'accompagnement sont établis de manière bilatérale. Ils déterminent les types d'aide proposés par l'Epée, les modalités du contrat, les demandes et les moyens pour y répondre, les objectifs à atteindre.

Ces 2 supports sont présentés en Langue des Signes et en Français écrit. Ils sont régulièrement mis en débat et adaptés, afin d'être au plus près des réalités de terrain. Régulièrement, le travail d'accompagnement se doit d'être évalué ; le travail en « milieu ouvert » est par nature évolutif : le bénéficiaire, le contexte, les réseaux, la relation bénéficiaire-professionnel, le processus d'accompagnement lui-même sont extrêmement mouvants et demandent à être évalués sans cesse.

Lors de la réunion d'équipe, les dossiers d'accompagnement, à savoir, ceux qui concernent une demande plus complexe, sont discutés.

En effet, les accompagnements, étant au plus proches du vécu de la personne, ont une composante d'innovation et de prise de risque qui peut parfois « faire peur », mettre mal à l'aise les professionnels.

À côté des intervenante sociale, les éducatrices-médiatrices sourdes.

Bien souvent, les apprentissages transmis de sourds à sourds sont mieux intégrés.

On constate que de plus en plus de services centrés sur la surdité font appel à des professionnels sourds.

Après de jeunes sourds, ils peuvent agir comme « modèles » (projection dans un futur prometteur) ; leur rôle est primordial dans l'intégration sociale de ces jeunes, pour la plupart, isolés de leur famille et souvent de la communauté des sourds. L'isolement pour des sourds signifie un appauvrissement de leur langue naturelle, la Langue des Signes.

L'Epée accompagne, depuis plusieurs années, des sourds allochtones qui ne possèdent pas la Langue des Signes Belge Francophone.

Dans ces 2 cas, les éducatrices-médiatrices sourdes transmettent leur langue, La Langue des Signes, vecteur d'intégration dans la communauté sourde.

Elles sont spécialisées dans le suivi individuel des personnes – apprentissages des tâches quotidiennes (courses, cuisine, lessive, nettoyage, conseils en éducation, en santé, en éducation, mais aussi Langue des Signes et Français). Par ailleurs, elles ont développé des ateliers collectifs ponctuels qui ont pour buts d'informer les bénéficiaires sur un thème particulier (l'alimentation, internet, les moyens de communication...) et d'échanger.

Enfin, elles sont de plus en plus actives en ce qui concerne la « vulgarisation » de l'information, à savoir, adapter les informations pour qu'elles soient accessibles et compréhensibles pour notre public sourd, via des capsules vidéo en Langue des Signes.

Enfin, une troisième fonction, tout aussi essentielle que les deux autres, se rencontre à l'Epée : l'interprète en Langue des Signes.

Le métier d'interprète consiste à permettre les échanges entre sourds et entendants dans les situations les plus diverses. Les interprètes n'interviennent jamais sur les contenus. Cela appartient aux intervenantes sociales.

L'interprétation est un métier en soi. Le bilinguisme en est une condition indispensable, mais non suffisante. D'autres compétences, de l'ordre du savoir, savoir-faire et du savoir-être, sont mises en œuvre :

- Conscience du processus et maîtrise des techniques d'interprétation,
- Capacités communicationnelles et relationnelles,
- Éthique,
- Connaissance et respect du code de déontologie.
- Culture générale.

L'interprète est un professionnel de la communication. Il est de sa responsabilité de mettre en place une communication qui ne fera pas obstruction, à cause d'une attitude inadaptée.

Durant l'échange, son rôle consiste à faire passer un message dont le sens est équivalent pour les interlocuteurs en présence. Il devra donc être attentif à l'impact sur le récepteur, tout en étant loyal vis-à-vis du locuteur, c'est-à-dire s'assurer que le message qu'il produit est bien conforme à l'intention du locuteur et perçu de manière similaire par le récepteur, tout en sachant que divers biais peuvent survenir du chef des intervenants, du contexte, d'éléments extérieurs non connus de l'interprète et, parfois, de certains participants.

Les interprètes ne rendent pas compte du contenu de leurs rendez-vous, ils travaillent dans l'ici et maintenant : aux personnes de décider si elles veulent informer les travailleuses sociales des démarches qu'elles ont effectuées seules avec interprètes.

Les interprètes ne participent jamais aux réunions d'équipe sociale. Ils organisent leurs propres réunions où ils ont l'occasion de discuter de difficultés éventuelles d'interprétation, de réfléchir à la possibilité d'améliorer la qualité de leurs prestations, de leur positionnement dans l'équipe et de questions d'organisation du travail. Ici non plus, il ne s'agit pas de discuter du contenu des rencontres interprétées.

Une des particularités au sein du service d'interprétation est la prise des rendez-vous par les interprètes elles-mêmes.

Cette procédure permet une meilleure gestion des agendas, des rendez-vous, une connaissance des contextes et des personnes, de la plus ou moins grande fatigabilité d'une prestation, du temps de travail et de déplacement ainsi qu'une cohésion au sein de l'équipe.

Les interprètes ne sont donc pas des assistants sociaux et vice-versa.

Les métiers de travailleur social et d'interprète sont 2 professions distinctes qui exigent des compétences et un cadre particulier : par exemple, la notion de confidentialité est différente ; les travailleurs sociaux peuvent discuter de cas communs (secret professionnel partagé), ce qui n'est pas le cas des interprètes.

Il est donc humainement et mentalement impossible d'assumer les 2 rôles. Grâce à sa neutralité et à sa seule fonction de communication, l'interprète va rendre fidèlement les propos de l'un et de l'autre en prenant en compte le dit et le non-dit (intonations, gestes, expressions du visage...) libérant ainsi la travailleuse sociale, la personne sourde et l'intervenant de toute considération de choix dans la forme et le contenu. La communication pourra avoir lieu dans toute sa plénitude, verbale et non-verbale, pour tous les participants. Cette tâche entraîne une telle charge mentale qu'elle n'autorise pas d'être cumulée à une autre activité.

Il est déontologiquement impossible d'assumer les 2 rôles. Le travail de l'interprète assure à la personne sourde de prendre sa place comme personne à part entière, reconnue dans sa spécificité, avec le même droit à la parole, à sa parole, qu'un citoyen ordinaire.

Assumer les 2 rôles risque, par ailleurs, d'aboutir à un conflit d'intérêt dans le chef du travailleur social : le travailleur social peut exprimer des avis personnels, aider son client, sensibiliser les interlocuteurs, toutes actions interdites à l'interprète. En sus, les informations reçues en tant qu'interprète ne peuvent être utilisées, au contraire de celles reçues comme travailleur social. Comment faire la part des choses quand on assume les 2 rôles ?

Quelle est la pertinence d'un service d'interprétation au sein de l'Epée ?

La mise en place d'un service d'interprétation à côté et en complémentarité du travail social faisait partie du projet originel de L'Epée. Depuis, les analyses du contexte et de l'efficacité de la réponse à la demande ont, jusqu'à présent, conduit au même résultat : c'est la solution la plus adéquate. Le taux de fréquentation est un indice de satisfaction des clients.

Depuis 2021, année du partenariat avec le SISW et du départ de 3 interprètes, la gestion des demandes est assurée par Caroline Buschen, en lien avec le SISW. En effet, l'effectif étant réduit, il s'avérerait plus efficient que les interprètes soient déchargées de la charge administrative pour se concentrer sur leur métier d'interprètes.

Le type d'interprétation développé dans le domaine social est essentiellement l'interprétation de liaison, dans le cadre d'entretiens individuels ou de réunions

concernant de petits groupes (familles, réunions impliquant des intervenants de plusieurs services, ...).

Cela ne signifie pas que le travail puisse être pris en charge par des personnes moins compétentes. Il faut cesser de croire que les meilleurs devraient se charger de l'interprétation de conférence alors que la liaison pourrait être laissée aux débutants.

Bien au contraire, ce type de prestations nécessite des professionnels expérimentés pour de multiples raisons :

1. L'enjeu est souvent important, voire vital, pour les personnes engagées dans la relation (la majorité des prestations se déroule en milieu médical !).
2. Les domaines abordés sont variés et exigent donc un bagage sémantique et de connaissances suffisamment vaste et rapidement mobilisable, d'autant que la préparation est rarement possible.

Par ordre décroissant de fréquence, il s'agit des domaines suivants :

- Médical, essentiellement en ambulatoire, qu'il s'agisse de médecine générale ou spécialisée, mais aussi lors d'hospitalisations ;
- Juridique et administratif (qui peut être également complexe lorsqu'il s'agit, par exemple, de démarches de demandeurs d'asile) ;
- Relations avec les partenaires qui concernent principalement les enfants (écoles, services éducatifs, médecins, ...) ;
- Emploi (qui couvre une grande diversité de métiers) ;
- Finances (rencontre avec un administrateur provisoire des biens, médiation de dettes, mais aussi relations avec la banque, demandes de prêts personnels ou hypothécaires, déclaration d'impôts, ...) ;
- Logement (recherche de logement, relations avec le propriétaire, mais aussi contacts avec différents corps de métiers pour la réalisation de travaux) ;
- Permanences sociales ;
- Entretiens psychologiques ;
- ...

Les interprètes ne sont certes pas des spécialistes de toutes ces disciplines mais doivent acquérir un minimum de connaissances leur permettant de

comprendre le message afin de le transmettre de la manière la plus précise possible.

3. La langue utilisée n'est pas toujours normalisée, ce qui implique une capacité d'adaptation linguistique, tant en Français (jargons professionnels, registres très divers) qu'en Langue des Signes (registres variés, âge, origine scolaire et géographique, ...). L'adaptation linguistique consiste à se mettre au diapason de l'autre, tenter au maximum d'adopter sa manière de signer, c'est-à-dire que, d'un point de vue lexical, l'interprète capte les signes de la personne sourde et les incorpore à son propre vocabulaire, utilise des expressions idiomatiques en Langue des Signes (expressions « pi sourd »), et, d'un point de vue grammatical, il perçoit et utilise les préférences de la personne sourde (plus d'utilisation de l'expression faciale, des transferts personnels, reprise des mêmes emplacements, incorporation d'expressions françaises, articulation de certains mots français).
4. En Langue des Signes, la flexibilité sera d'autant plus aisée que les aspects grammaticaux de la langue seront maîtrisés (ils pourront compenser des divergences lexicales).
5. L'ouverture culturelle est primordiale et ne se réduit pas à une différence sourds/entendants. Chaque personne est soumise à des influences culturelles multiples : origine sociale et culturelle, génération, nationalité, ... L'interprète doit aussi être très conscient de sa propre culture et de ses valeurs qui constituent le filtre qu'il utilise pour sa propre compréhension des messages afin de pouvoir s'en distancier. Il doit savoir comment se comporter dans les deux cultures, être conscient de ce qui pourrait heurter l'un ou l'autre protagoniste et entraver la communication ; l'écart culturel entre les participants est d'autant plus important qu'il s'ajoute habituellement à une différence de statut (Monsieur Tout-le-Monde, sourd, face à un professionnel, entendant, jouissant d'un prestige plus ou moins grand). L'adaptation culturelle consiste à expliciter, donner le sens de ce qui ne fait pas partie de la culture du récepteur, rendre explicites certains éléments implicites du discours (les implicites existent dans les deux langues mais ne se correspondent pas nécessairement), tenir compte des règles de politesse et de bienséance propres à chaque culture, avoir conscience des différences de forme et de structure des discours, avoir

conscience de la manière dont s'organisent les tours de parole, avoir conscience des positions hiérarchiques.

6. L'expérience de vie et des relations humaines facilite la compréhension des différents contextes.
7. Ce mode d'interprétation demande la capacité de « switcher » rapidement d'un sens d'interprétation à l'autre afin de ne pas entraver la dynamique de l'échange, tout en maintenant un décalage suffisant pour la bonne compréhension du message source et la clarté de la production en langue cible. Signalons qu'en interprétation de conférence, il est habituellement admis qu'un interprète traduit de sa langue acquise vers sa langue maternelle alors qu'ici les deux langues se situent au même niveau.
8. La capacité à percevoir et exprimer des affects dans des langues utilisant des canaux différents (visuo-gestuel et audio-oral) est indispensable.
9. L'empathie nécessaire à la bonne perception de l'intention du locuteur entraîne un risque de traumatisme par procuration ; garder la distance professionnelle nécessaire quand on plonge dans la langue et la pensée de l'autre n'est pas toujours chose aisée (comme l'indiquent Janice H. Humphrey et Bob J. Alcorn³).
10. L'interprète doit pouvoir inspirer confiance aux partenaires : sa crédibilité est primordiale pour permettre à la personne sourde de s'exprimer pleinement, mais aussi pour contrer le fait que les entendants perçoivent de manière erronée certaines expressions faciales des personnes sourdes (l'interprétation ne correspond pas toujours à ce qu'ils voient). Trouver le bon équilibre nécessite une grande sensibilité à la relation sociale.
11. Pour ce faire, l'interprète doit pouvoir faire preuve d'assertivité, se positionner en tant que professionnel, prendre ses responsabilités pour instaurer les meilleures conditions de travail possibles sans pour autant devenir envahissant et occuper tout l'espace (la rencontre concerne les participants, ce sont eux qui ont souhaité communiquer).
12. En fonction des contextes, la manière d'entrer en relation et l'organisation de la prise de parole varient (voir les travaux de Cynthia B. Roy⁴).

³ Janice H. Humphrey, Bob J. Alcorn. 2001. So you want to be an interpreter ? Third edition H & H Publishing Company (Amarillo, Texas).

⁴ Cynthia B. Roy (septembre 2001). Colloque EFSLI.

13. Ces différents aspects doivent être pris en compte pour tout type d'interprétation, mais ils sont d'autant plus prégnants dans le domaine qui nous occupe car ils ont une incidence immédiate sur la relation et la réalisation de l'objectif de la rencontre.

Pour conserver suffisamment d'énergie en vue de la gestion de ces différentes facettes émotionnelles, relationnelles, déontologiques, il faut pouvoir réduire au maximum les efforts produits pour la compréhension, la mémorisation, la transformation et l'expression du contenu du message.

C'est pourquoi nous plaçons pour un haut niveau de qualification des interprètes.

En sus, l'équipe a développé des compétences supplémentaires :

- Dans le cadre de l'interprétation de liaison, on peut aussi citer l'interprétation tactile, destinée aux personnes sourdaveugles ;
- Les interprètes peuvent assurer, en outre, des traductions (Français écrit vers Langue des Signes et Langue des Signes vers Français écrit) ; cependant, cette activité a été suspendue en 2021, faute de temps ;
- Ils prennent en charge l'interprétation de réunions (une grande partie des réunions sociales et celles du Conseil d'Administration), de formations ou de conférences, de manière ponctuelle ;
- L'interprétation à distance.

« L'Epée est un service spécifique de communication-intégration des personnes sourdes qui exige dans certaines situations, la présence conjointe de 2, voire 3 personnes, intervenante sociale, éducatrice-médiatrice et interprète. »

3 situations peuvent se présenter au service :

1. Seule, l'intervenante sociale reçoit la personne sourde ou se rend à son domicile. Lors de ces entretiens, elle communique en Langue des Signes avec la personne.
2. L'intervenante sociale et/ou l'éducatrice-médiatrice est/sont accompagnée(s) de l'interprète :

Dans certains cas, la présence de l'interprète est une nécessité. En effet, notre public est parfois un public désorienté. Notre service doit gérer des situations

conflictuelles, stressantes, malheureuses. Ces différents états de confusion ont des répercussions dans la manière de signer (langage haché, peu clair), ce qui nécessite l'intervention d'interprètes habitués à ce type de situations et capables de s'adapter rapidement.

Dans tous les cas, lorsqu'une tierce personne (médecin, notaire, avocat, propriétaire, famille, assistant social d'un autre service, contrôleur des impôts, personnel administratif, banquier, postier, ...) assiste à un entretien, la présence de l'interprète s'impose. Elle permet aux intervenantes sociales et aux éducatrices-médiatrices de se concentrer sur le contenu.

3. L'interprète intervient seule :

Dans de nombreuses situations où la présence de l'intervenante sociale et/ou de l'éducatrice-médiatrice sourde ne sera pas nécessaire, le sourd mènera sa démarche seul, avec interprète.

Il aura l'assurance de comprendre et d'être compris par ses locuteurs entendants.

Comme nous pouvons le constater, le métier d'interprète est très exigeant et ne s'improvise pas ; il nécessite de grandes compétences de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Tout au long des rencontres, l'intervenante sociale et les éducatrices-médiatrices vont travailler dans le sens de l'autonomie. Elles amèneront, petit à petit, la personne à accomplir seule ses démarches ou avec la seule présence de l'interprète pour la communication, la personne sourde restant seule responsable de la démarche.

VI. Activités de l'année

La force de l'Epée réside dans sa polyvalence ; grâce à une équipe pluridisciplinaire – intervenantes sociales, éducatrices/médiatrices sourdes, interprètes –, nous pouvons intervenir rapidement dans n'importe quel domaine.

En tant que service social, l'analyse critique du travail effectué est primordiale (journée pédagogique, réunions de l'équipe sociale, réunions des interprètes, formations, plan bien-être).

En tant que service expert, l'ouverture du service vers l'extérieur et la réflexion sur les grands thèmes liés à la surdité (nouvelles technologies, formation et statut des interprètes, financement de l'interprétation, ...) sont également essentielles.

Les ateliers collectifs pour informer et échanger

Dès 2016, les trois éducatrices-médiatrices de l'équipe sociale ont pris l'initiative d'organiser à Liège certains ateliers d'informations sur différents thèmes de société. Parce que l'intérêt et l'affluence étaient au rendez-vous, nous avons décidé d'étendre le projet à Namur et d'établir un programme de rencontres régulières avec environ une séance par mois dans les deux villes.

Comme on peut le constater, à côté du travail individuel, le versant collectif prend tout son sens dans l'accompagnement à l'autonomie des personnes sourdes ; il s'agit de mettre à leur disposition des informations fiables, car vérifiées et validées, et concrètes pour pouvoir mieux décider de leurs choix en toute connaissance de cause. En outre, ces ateliers permettent de rompre l'isolement, en favorisant les échanges entre pairs.

En 2025, cinq ateliers collectifs ont été organisés à Liège et à Namur autour de thématiques de santé, de bien-être et de compétences relationnelles. Ces espaces ont permis aux bénéficiaires de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et d'acquérir des outils concrets favorisant leur autonomie et leur qualité de vie.

L'atelier bien-être a abordé différentes dimensions du soin de soi, notamment la gestion du stress à travers des approches corporelles et pratiques telles que le mouvement, la respiration, l'attention aux émotions et aux ressentis physiques. Les participants ont également été invités à réfléchir aux liens entre pensées, émotions et réactions corporelles afin de mieux identifier leurs propres ressources face aux situations de tension ou de fatigue.

L'atelier communication positive a permis d'explorer les bases de la communication respectueuse et consciente, en distinguant notamment les faits observables, les émotions, les besoins et les demandes (méthode OSBD). À travers des exercices concrets, des mises en situation et des échanges en petits groupes, les participants ont pu expérimenter différentes façons d'exprimer leurs ressentis et leurs attentes, tout en découvrant que chacun peut vivre différemment une même situation. Cet atelier a

favorisé une meilleure compréhension mutuelle et renforcé les compétences relationnelles utiles dans la vie quotidienne.

L'atelier autour de la naissance, animé par Inès Guereiro, exerçant le métier de doula a proposé un espace d'information et de soutien autour de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Il a permis de clarifier les rôles complémentaires de la sage-femme et de la doula : la sage-femme assure le suivi médical et les actes de santé, tandis que la doula offre un accompagnement émotionnel, physique et informatif continu, favorisant le bien-être de la mère et du couple et facilitant le lien avec l'équipe médicale. Cette rencontre a contribué à renforcer l'accès à une information adaptée et accessible sur le parcours de la naissance, particulièrement importante pour les personnes sourdes souvent confrontées à des obstacles dans l'accès aux soins.

L'atelier consacré au cycle menstruel et à la ménopause, organisé en collaboration avec l'ASBL l'Escale, a permis d'aborder l'anatomie, le fonctionnement du cycle menstruel, les symptômes prémenstruels, les moyens de soulager certains inconforts ainsi que les transformations hormonales liées à la ménopause. Les participantes ont également reçu des informations pratiques sur les protections hygiéniques, la reconnaissance de certains signes nécessitant une consultation médicale. Cet atelier a favorisé une meilleure compréhension du corps et soutenu l'autonomie en matière de santé.

Enfin, l'atelier prévention du harcèlement a permis d'identifier les mécanismes du harcèlement, notamment la répétition des faits, le déséquilibre de pouvoir et l'intentionnalité. Les participants ont travaillé à partir de supports visuels et de vidéos pour distinguer les différents rôles présents dans ces situations (personne harcelée, harceleur, témoins) et réfléchir aux attitudes possibles face à ces situations. Une attention particulière a été portée au rôle des témoins et aux pistes d'action mobilisables en cas de harcèlement.

En complément de ces ateliers thématiques, une journée festive et conviviale intitulée « Plaisirs d'été » a été organisée dans les locaux de Liège. Cette activité a rassemblé 35 personnes sourdes autour d'un moment de rencontre informelle favorisant la

participation sociale, le renforcement des liens entre bénéficiaires et le sentiment d'appartenance au service.

Organisée sous la forme d'un après-midi convivial accessible et participatif, cette journée proposait différentes activités ludiques telles que des jeux d'adresse (lancer d'anneaux, bowling, croquet), des jeux collectifs (Jenga, ping-pong), ainsi qu'un espace de jeux interactifs (pêche aux canards). Ces animations ont permis de favoriser les échanges spontanés entre participants dans un cadre détendu.

Un espace convivialité comprenant un bar sans alcool, une petite restauration (pain-saucisse) et des desserts a également été mis en place, contribuant à créer une atmosphère chaleureuse et accessible à tous. Une tombola a complété l'après-midi, renforçant la dynamique collective et la participation active des personnes présentes. Au-delà de son aspect festif, cette journée a constitué un temps important de socialisation particulièrement précieux pour des personnes souvent confrontées à des situations d'isolement social. Elle a également permis de renforcer la visibilité du service comme lieu de rencontre et de soutien au sein de la communauté sourde.

Par ailleurs, une rencontre spécifique autour de la surdicécité a été organisée en partenariat avec l'ASBL La Lumière (accompagnement personnes mal ou non voyantes), sous la forme d'un groupe de parole destiné aux personnes sourdes-aveugles signantes. Cette matinée, organisée dans un environnement adapté aux besoins sensoriels des participants et avec la présence d'interprètes en langue des signes, y compris en langue des signes tactile, avait pour objectif principal de permettre à des personnes présentant une surdicécité de se rencontrer pour la première fois dans un cadre accessible, respectueux du rythme de communication de chacun et favorisant l'expression individuelle.

Le dispositif mis en place a permis à chaque participant de se présenter librement, de poser des questions et d'échanger avec les autres membres du groupe, dans un cadre structuré garantissant la compréhension mutuelle, la confidentialité des échanges et le respect du temps de parole. La collaboration entre les équipes de l'Épée et de La Lumière, ainsi que la mobilisation d'interprètes spécialisés, ont constitué des éléments essentiels pour assurer la qualité et l'accessibilité de cette rencontre.

Cette expérience a rencontré un très vif succès auprès des participants présentant ce profil spécifique, pour lesquels les occasions de rencontres adaptées restent rares. Les retours recueillis ont souligné l'importance de disposer d'un espace d'échange sécurisé entre pairs partageant des réalités similaires. Au regard de cette évaluation très positive, il a été décidé de renouveler l'expérience dès 2026, avec l'objectif d'organiser ce type de rencontre à un rythme semestriel, afin d'inscrire cette initiative dans la durée et de renforcer progressivement un réseau de soutien entre personnes concernées.

Les activités de formation

En 2025, l'Épée a poursuivi une politique active de formation continue visant à renforcer l'expertise des équipes dans les domaines linguistiques, sociaux, institutionnels et organisationnels. Ces formations ont concerné l'ensemble des pôles du service et s'inscrivent dans une logique de professionnalisation continue au service de la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires.

Formation en Langue des Signes et culture sourde

Langue maternelle des bénéficiaires, de 5 membres du personnel, et d'1 administrateur, la Langue des Signes est primordiale au sein de l'Épée. Toutes les intervenantes sociales et l'équipe d'interprètes ont pu suivre pendant 2 fois 2 jours de formation intensive en Langue des Signes. Cette formation de longue haleine est prévue chaque année.

En sus, nous exhortons toute l'équipe entendant à avoir le maximum d'échanges en Langue des Signes avec leurs collègues sourds.

Équipe sociale

L'équipe sociale (intervenantes sociales et éducatrices-médiatrices sourdes) a bénéficié de plusieurs formations centrées à la fois sur l'actualisation des dispositifs sociaux, le renforcement des compétences d'accompagnement individuel et le développement d'outils d'animation collective.

Les intervenantes sociales ont notamment suivi des formations relatives aux allocations pour personnes handicapées (AFM, ARR/AI, APA), leur permettant de consolider leur expertise dans l'accompagnement administratif des bénéficiaires. Elles

ont également participé à des formations portant sur les techniques d'entretien individuel, renforçant la qualité de l'accompagnement psychosocial proposé.

Des temps de supervision d'équipe ont été maintenus tout au long de l'année. Ces espaces d'analyse des pratiques constituent un soutien essentiel dans la gestion des situations complexes rencontrées sur le terrain et permettent de maintenir une cohérence d'intervention entre professionnelles.

Les éducatrices-médiatrices sourdes ont poursuivi leur participation à des formations, notamment autour de la communication positive, ainsi qu'à des espaces d'échanges professionnels entre pairs sourds, tels que les rencontres du réseau REPS, favorisant le partage d'expériences entre services spécialisés pour personnes sourdes. Elles ont également participé à des conférences organisées par la FFSB, contribuant à renforcer leurs connaissances du secteur et leurs outils d'animation d'ateliers collectifs.

Enfin, plusieurs membres de l'équipe sociale ont suivi des formations organisées par le CREE, notamment en facilitation visuelle adaptée (FALS), outil particulièrement pertinent dans le travail d'accompagnement auprès de personnes sourdes.

Équipe d'interprètes

L'équipe d'interprètes a poursuivi en 2025 un programme structuré de formation continue visant à renforcer la qualité des prestations d'interprétation et l'adaptation aux besoins spécifiques du public accompagné.

Les interprètes ont participé à des supervisions professionnelles régulières communes avec le SISW, permettant une analyse des pratiques et un travail réflexif sur les situations rencontrées dans différents contextes d'intervention.

Plusieurs formations spécifiques ont également été suivies en langue des signes tactile, compétence essentielle dans le cadre du développement des accompagnements auprès de personnes présentant une surdicécité.

L'équipe a en outre participé à des formations théoriques et observations de terrain dans le cadre du dispositif relais-signes, complétées par des temps de débriefing professionnel. Ces dispositifs permettent d'affiner la posture d'interprétation dans des contextes complexes et d'assurer une continuité qualitative des prestations.

Ces formations s'inscrivent dans une dynamique de professionnalisation continue et de coopération interservices, particulièrement importante dans le domaine de l'interprétation spécialisée.

Équipe de direction (direction, direction adjointe et secrétariat)

L'équipe de direction a poursuivi en 2025 plusieurs formations et participations à des espaces de réflexion stratégique en lien avec la gestion institutionnelle du service et l'évolution du secteur du handicap.

La directrice et le directeur adjoint ont notamment participé à des supervisions professionnelles externes, ainsi qu'à des espaces d'échanges sectoriels tels que ceux organisés par UNESSA ou ASAH contribuant à soutenir la réflexion stratégique et l'adaptation du service aux évolutions du cadre institutionnel.

En septembre 2025, le directeur adjoint a entamé le cycle de formation « GO For Directions – Gestion d'une entreprise à valeurs sociales » organisé par l'UNIPSO. Cette formation longue, destinée aux directions du secteur à profit social et s'étalant de septembre 2025 à juin 2027, vise à renforcer les compétences de pilotage stratégique des responsables d'ASBL, notamment en matière de gouvernance, de gestion financière, de législation des associations, de concertation sociale, de management d'équipe et d'analyse des évolutions du secteur non marchand. Elle permet également de soutenir le développement d'une posture de direction cohérente avec les valeurs du secteur social et d'anticiper les transformations institutionnelles affectant les services d'accompagnement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de consolidation des capacités de pilotage stratégique du service à moyen et long terme.

La secrétaire et le directeur adjoint ont, pour leur part, bénéficié d'une formation technique liée à la gestion du site internet contribuant au développement de la communication institutionnelle du service et à la visibilité de ses actions.

Dans leur ensemble, ces actions de formation témoignent de la volonté du service de maintenir un haut niveau d'expertise professionnelle et d'adapter en permanence ses pratiques aux besoins spécifiques des personnes sourdes et sourdes-aveugles accompagnées. Elles contribuent à renforcer la qualité des accompagnements individuels et collectifs, la cohérence du travail d'équipe, ainsi que la capacité du

service à répondre aux évolutions du secteur et aux situations de plus en plus diversifiées rencontrées sur le terrain.

Ensemble de l'équipe

L'ASAH (Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu de vie pour personnes Handicapées) est une ASBL qui regroupe plusieurs services d'accompagnement agréés en Région wallonne. Elle constitue un espace de concertation entre services, favorisant les échanges de pratiques professionnelles, la réflexion collective sur les évolutions du secteur et la coordination d'actions communes en faveur de la participation sociale des personnes en situation de handicap. L'ASAH joue également un rôle important de représentation du secteur auprès des pouvoirs publics, en relayant les réalités de terrain et en soutenant la reconnaissance des missions spécifiques des services d'accompagnement. Dans ce cadre, elle organise notamment des temps de rencontre et de réflexion à destination des équipes professionnelles.

Comme chaque année, l'ensemble de l'équipe a été invité à participer à une journée organisée par ce collectif en juin, constituant un moment privilégié d'échanges entre services et de réflexion collective autour des enjeux actuels du secteur.

Dans ce contexte, il est à souligner que la directrice de l'Epée assume également la présidence d'ASAH et dispose d'un mandat au sein du Comité Handicap de l'AViQ, ce qui favorise une articulation étroite entre les réalités de terrain et les lieux de réflexion sectorielle.

Pour des services de petite taille comme le nôtre, ces dynamiques collectives sont essentielles. Elles permettent de se fédérer afin de penser l'avenir du secteur en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, dans un environnement en transformation marqué notamment par le regroupement progressif des services en milieu de vie au sein d'un même arrêté, par la difficulté croissante pour les petites structures d'être visibles et entendues dans des ensembles institutionnels de plus en plus larges (AViQ, UNESSA, ...), mais aussi par des évolutions plus larges du secteur social, telles que le rapprochement entre logiques non marchandes et marchandes ou encore la montée de logiques organisationnelles davantage orientées vers le court terme et la rentabilité.

Dans ce contexte mouvant, ces espaces de concertation sectorielle contribuent à soutenir une vision collective du travail social et à renforcer la capacité des services à défendre des pratiques d'accompagnement adaptées, accessibles et ancrées dans les besoins réels des personnes accompagnées.

Les réunions

Différentes réunions ont eu lieu :

- Des réunions avec toute l'équipe sociale (intervenantes sociales + éducatrices-médiatrices + directeur adjoint) ;
- Des réunions avec l'équipe sociale de Liège (intervenantes sociales + éducatrices-médiatrices + directeur adjoint) ;
- Des réunions avec l'équipe sociale de Namur ;
- Des réunions avec les interprètes ;
- Des réunions avec tous les membres de l'Épée ;
- Des réunions avec les responsables (coordinatrice des interprètes, directeur adjoint et directrice) ;
- Selon les besoins, des réunions individuelles et/ou plus spécifiques.

VII. Activités en tant qu'expert

Fort de sa longue expérience et de son expertise reconnue dans le domaine de la surdité, l'Épée exerce un rôle essentiel en tant que service ressource en langue des signes, surdité et cultures sourdes auprès des partenaires, institutions et du grand public. Cette mission s'inscrit dans une logique d'accessibilité de l'information, de soutien aux professionnels et de promotion d'une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes sourdes.

En 2025, le service a ainsi orienté 52 personnes à travers l'ensemble de la Wallonie, qu'il s'agisse de personnes sourdes, de proches, de professionnels ou d'institutions. Ces demandes ont été traitées via différents canaux selon les besoins et les préférences des interlocuteurs : contacts téléphoniques, échanges par courriel, rencontres en présentiel ou entretiens en visioconférence, notamment en langue des

signes. Cette diversité de modalités permet de garantir une accessibilité optimale et une réponse adaptée à chaque situation.

Les demandes portaient principalement sur :

- L'accès aux services d'accompagnement spécialisés pour personnes sourdes ;
- Les ressources en interprétation en langue des signes ;
- Les dispositifs d'aide sociale et administrative ;
- L'accès aux soins et aux services de santé accessibles ;
- Les questions liées à la scolarité, à la formation ou à l'insertion professionnelle ;
- L'orientation vers des associations spécialisées et des partenaires du réseau ;
- Des informations relatives à la culture sourde et aux besoins spécifiques en matière de communication.

Au-delà de ces actions d'orientation, l'Épée poursuit un travail actif de mise en réseau et de sensibilisation des partenaires afin de renforcer l'accessibilité des services existants et de favoriser une meilleure prise en compte des besoins des personnes sourdes dans les dispositifs généralistes.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées en 2025 avec des services d'accompagnement actifs en Wallonie. Une réunion a notamment eu lieu avec le Service d'Accompagnement pour Adultes (SAA) de Mons, permettant un échange approfondi autour des pratiques professionnelles respectives, des modalités d'intervention auprès de bénéficiaires sourds et des perspectives de collaboration entre services. Cette réunion a mis en évidence la présence d'un nombre significatif de bénéficiaires sourds au sein de ce service et l'intérêt de renforcer les liens entre structures afin d'améliorer la continuité des accompagnements.

Par ailleurs, une entrevue a également été organisée avec le service Triangle Wallonie, spécialisé dans l'accompagnement d'enfants et de jeunes présentant une déficience sensorielle. Cette rencontre a permis d'identifier des complémentarités importantes entre services, notamment en matière de soutien aux familles, d'accompagnement dans les milieux de vie et de sensibilisation des professionnels

aux besoins spécifiques liés à la surdité. Elle contribue à renforcer les collaborations autour des parcours des jeunes sourds et à favoriser la continuité des accompagnements entre l'enfance et l'âge adulte.

Ces actions d'information, d'orientation et de mise en réseau témoignent du rôle structurant de l'Épée comme acteur de référence en matière de langue des signes et de cultures sourdes, au service non seulement des bénéficiaires accompagnés, mais également de l'ensemble des partenaires du secteur social, éducatif et médico-social en Wallonie.

Outre ces sensibilisations et informations apportées aux services généraux le service est intervenu dans de nombreux lieux :

- Le comité handicap de l'AViQ ;
- Le Comité consultatif communal des personnes handicapées de la Ville de Charleroi ;
- ASAH, association de services d'accompagnement de la RW ;
- UNESSA (fédération représentative du secteur associatif privé de la santé et de l'aide aux personnes en Wallonie et à Bruxelles).

VIII. Déficiences et facteurs étiologiques responsables

La plupart des personnes pour lesquelles un dossier a été ouvert sont sourdes profondes, soit depuis la naissance, soit avant l'acquisition du langage parlé, d'où leur difficulté d'expression orale. Elles s'expriment presque toutes, principalement, en Langue des Signes.

Origine de la surdité :

- Maladie de la mère pendant la grossesse (rubéole) ;
- Maladie de la petite enfance (méningite) ;
- Facteurs héréditaires ;
- Facteurs traumatiques (accident, maladie, médicaments) ;
- Âge.

IX. Collaboration avec des services extérieurs

En tant que service d'accompagnement habilité à répondre à des demandes très diverses, le service est, bien évidemment, amené à entrer en contact avec toute une série d'organismes extérieurs, tels que : services médicaux, hospitaliers, infirmiers, services d'aides familiales, de repas à domicile, services juridiques, SAJ, SPJ, CPAS, FOREM, AViQ, maisons de repos, maisons d'accueil, administrateurs provisoires, employeurs, syndicats, bureaux d'avocats et de notaires, etc.

Afin de faciliter l'intégration des personnes accompagnées, nous sommes amenés à intervenir et établir des relais avec le voisinage, les associations de sourds, etc.

Les services d'accompagnement, dont fait partie l'Epée, appartiennent au secteur dit « en milieu de vie ». Il importe que le bénéficiaire puisse choisir librement ses options de vie. Travailler avec les réseaux personnel, professionnel et social est, par conséquent, le passage obligé des services d'accompagnements qui sont à la croisée de tous ces services, de toutes ces personnes qui gravitent autour du bénéficiaire et qui font partie intégrante de son parcours de vie.

Dans les collaborations systématiques, on peut relever :

- L'AViQ : une collaboration régulière s'est établie de manière à apporter une aide plus complète à la personne. Les relations établies sont professionnelles.
- Des administrateurs provisoires des biens : plusieurs personnes sont suivies financièrement par des administrateurs provisoires. Une bonne collaboration avec ces derniers est indispensable pour pouvoir mettre en place les apprentissages nécessaires en vue de l'autonomie des personnes.
- La plateforme « services pour sourds » liégeoise : elle réunit 2 écoles spécialisées pour sourds, un service d'éducation permanente (SURDIMOBILE), un service de recherche d'emploi (SAREW), un service d'interprétation en langue des signes (SISW), un foyer des sourds (Mains ardentes), une ETA (Atelier du Monceau) et un service d'accompagnement (L'Epée) ; créée depuis peu, elle se veut un endroit d'échanges et d'entraide.
- L'IRHOV (Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue) qui est une école spécialisée à Liège ; selon les années, l'Epée intervient pour des jeunes fréquentant cette école spécialisée (accompagnement social, apprentissage de

la Langue des Signes pour les jeunes d'origine étrangère) ; une collaboration s'est petit à petit instaurée.

- Le SPF finances : chaque année, une permanence spécifique pour les personnes sourdes, interprétée en langue des signes par les interprètes de l'Epée, est organisée à Liège et à Namur.

Au niveau de la réflexion et de l'échange...

L'Epée est membre de plusieurs associations :

- ASAH qui regroupe des services d'accompagnement, organise la réflexion sur les pratiques de ces services et permet les échanges entre eux.

Au départ, rassemblement des services d'accompagnement de la Wallonie et de Bruxelles, ASAH s'est retrouvée à ne représenter que les seuls services wallons, Bruxelles ayant besoin davantage d'une fédération patronale.

Notons que la directrice en est la présidente et possède un mandat au Comité Handicap de l'AViQ.

Il est essentiel pour nos petits services de pouvoir se « fédérer » pour repenser notre avenir avec tous les acteurs, en fonction de l'environnement sociétal, politique et social : regroupement de tous les services en milieu de vie dans un seul Arrêté, difficulté d'être visibles dans des ensembles toujours plus imposants (AViQ, UNESSA, ...) et, ipso facto, difficulté d'être entendus et reconnus, individualisme, rapprochement du secteur non marchand et marchand, logique de court terme et de rentabilité,...

- Relieh qui réunit les services oeuvrant dans le cadre du handicap au sein de la Province de Liège. Au départ d'un besoin bien précis de logement, cette ASBL avait pour but de favoriser les synergies entre différents types de services. Aujourd'hui, reconnue comme SAC, elle offre un accompagnement en activités citoyennes pour toute personne en situation de handicap.
- La Commission Communale Consultative des Handicapés de la Ville de Liège qui rassemble les services liégeois offrant des services aux personnes handicapées. Là aussi, l'organisation a été repensée, en restreignant les réunions globales au profit de groupes de travail.

- Le Comité Communal Consultatif des Handicapés de la Ville de Charleroi qui regroupe les services carolorégiens offrant des services aux personnes handicapées.
- UNESSA, fédération patronale qui rassemble de nombreux services du secteur associatif, actifs dans l'accueil, l'accompagnement, l'aide et les soins aux personnes. Cette fédération est un outil indispensable tant pour les échanges d'informations que pour les revendications du secteur auprès des instances politiques.

L'Epée a conservé 3 partenariats privilégiés...

Avec l'Office germanophone pour une vie autodéterminée

Devant la demande croissante de personnes sourdes issues de la Communauté germanophone, une convention de collaboration a été conclue avec l'Office germanophone en 2002 ; celui-ci en effet ne possède pas en son sein un service spécifique pour les sourds (communication en langue des signes).

Au départ, l'intervenante sociale s'y rendait une fois par mois. Face au succès de foule, une permanence supplémentaire a été ajoutée. À ce jour, elle se rend à Eupen, souvent accompagnée d'une éducatrice-médiatrice sourde chaque vendredi et assure une permanence de 3 heures et des accompagnements à l'extérieur.

Le service consacre une journée entière, voire une journée et demie, aux demandes des personnes issues de l'Office germanophone.

Avec le SAREW

Le SARE – Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi pour les personnes sourdes – existe depuis quelques années à Bruxelles.

Au vu des nombreuses demandes de personnes sourdes issues de la Région wallonne, les responsables ont décidé d'ouvrir des antennes en Wallonie, tout d'abord à Liège puis à Namur.

Le SAREW de Liège a planté sa tente premièrement au Foyer des sourds de Liège puis, en 2004, à l'Epée. Ce rapprochement géographique assure une collaboration effective entre les deux services : les demandes d'emploi sont toutes orientées au

SAREW et les demandes sociales sont toutes orientées à l'Epée. Ainsi, chaque service peut assumer et renforcer sa spécificité.

Ce partenariat s'est prolongé à Namur, à partir de 2006.

Aujourd'hui, le SAREW est présent sur toute la RW, notamment à Liège et Namur, dans les locaux de l'Epée.

Avec le SISW

La pénurie d'interprètes en sein de l'Epée et en Wallonie de manière plus générale a poussé l'Epée à se tourner vers des partenaires extérieurs afin de pouvoir répondre aux demandes d'interprétation qui lui sont adressées.

Le SISW – Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie – est rapidement apparu comme étant un partenaire privilégié. En effet, ce service travaille sur le territoire wallon, est composé d'un pool d'interprètes assez conséquent et bénéficie également d'une expertise en matière d'interprétation.

Pour ces raisons, l'Epée et le SISW collaborent depuis le mois de septembre 2021, sous l'égide de la Ministre des Affaires sociales, Christie Morreale (obtention d'une subvention extraordinaire).

La collaboration s'articule comme suit : les demandes d'interprétations qui ne peuvent être assurées par les interprètes de l'Epée par manque de disponibilité sont renvoyées vers le SISW et inversement.

En 2022, nous avons accentué les rencontres entre les deux services de gestion des demandes et entre les interprètes.

Toute l'année 2023 a été nécessaire pour la mise en place d'un planning commun qui assurera aux deux services de maximiser, quel que soit l'interprète, les prestations sur une même zone afin de réduire considérablement les longs déplacements. Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice au SISW dès le mois de septembre de cette année, le partenariat s'est encore accentué dans différents domaines : pédagogique (formations communes), logistique (planning commun, locomotion partagée, bureaux partagés, ...) et politique.

L'année 2025 a été consacrée au renforcement du programme de formation des interprètes en langue des signes et ainsi à l'harmonisation du métier pour les deux services. Des procédures communes notamment pour les suivis périnataux (grossesse, accouchement, petite enfance) ont vu le jour améliorant notre efficacité et notre offre de service. Les deux services ont décidé de renforcer leur partenariat en créant une nouvelle base de données communes intégrant les plannings de tou.te.s les travailleur.euse.s.

Et le Relais-Signes

Depuis 2024 et l'augmentation du nombre d'interprètes, nous assurons de nombreuses permanences pour Relais-Signes.

Chapitre 3. Statistiques et analyses

1. Origine géographique des bénéficiaires

Arrondissement	Zone
Hainaut	
Charleroi	8
Mons	1
Liège	
Huy	3
Liège	76
Verviers	16
Waremme	3
Luxembourg	
Bastogne	3
Namur	
Dinant	4
Namur	27
TOTAL :	141

En 2025, 141 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par le service, réparties sur 4 provinces et 9 arrondissements de la Région wallonne, confirmant l'ancrage territorial large de l'Épée en tant que service spécifique pour personnes sourdes.

La majorité des bénéficiaires se situe dans les arrondissements de Liège (76), Namur (27) et Verviers (16), qui constituent les principaux bassins d'intervention du service. D'autres accompagnements ont également été réalisés dans les arrondissements de Charleroi (8), Dinant (4), Huy (3), Waremme (3), Bastogne (3) et Mons (1). Cette répartition reflète à la fois la localisation historique du service, l'accessibilité géographique des antennes et la présence variable de ressources spécialisées pour personnes sourdes selon les territoires.

Même si plusieurs arrondissements plus éloignés (Ath, Mouscron, Tournai, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Virton) ne sont pas actuellement couverts, il est à noter qu'un service d'accompagnement à Arlon s'est spécialisé dans l'accueil des personnes sourdes, tandis qu'un service d'accompagnement à Mons développe également une capacité d'accueil en langue des signes. Ces évolutions participent progressivement à une meilleure couverture territoriale du public sourd en Wallonie.

Les 141 accompagnements actifs ont représenté un total de **13.509 prestations** en 2025, réparties comme suit :

- 2.812 rendez-vous en présence des bénéficiaires
- 435 accompagnements à distance (visioconférence)
- 10.262 prestations administratives réalisées pour les bénéficiaires

Ces chiffres illustrent clairement la réalité du travail d'accompagnement social spécialisé, dont une part importante s'effectue en dehors de la présence directe du bénéficiaire (contacts avec institutions, démarches administratives, coordination de réseau, préparation des rendez-vous, suivis, médiations...). Ils témoignent d'un niveau d'intensité d'accompagnement élevé, souvent invisible mais essentiel à la continuité des parcours.

À ces prestations s'ajoutent également les interventions réalisées dans le cadre du relais-signes, ainsi que la gestion des rendez-vous annulés, qui mobilisent néanmoins du temps professionnel pour la gestion des demandes, la coordination et la préparation des interventions.

Par ailleurs, 9 nouveaux accompagnements ont été ouverts en 2025, tandis que 52 personnes ou services ont bénéficié d'informations et d'orientations ponctuelles, confirmant le rôle du service comme point de référence en matière de langue des signes et de cultures sourdes en Wallonie.

Évolution de la liste d'attente

Malgré l'ouverture de nouveaux accompagnements, 48 personnes restent actuellement inscrites sur la liste d'attente (34 à Namur et 14 à Liège). Ce chiffre est en diminution par rapport à 2024, où 57 personnes étaient en attente. Il s'agit de la première diminution observée depuis plusieurs années, ce qui constitue un signal particulièrement encourageant.

Cette évolution positive s'explique notamment par la nouvelle dynamique organisationnelle mise en place, incluant la fermeture systématique des dossiers restés inactifs pendant plus d'un an, permettant ainsi de libérer des places pour de nouveaux accompagnements.

Cette amélioration est d'autant plus significative que 24 nouvelles demandes ont été introduites en 2025, contre 17 en 2024. Autrement dit, la diminution de la liste d'attente intervient malgré une augmentation de la demande, ce qui témoigne d'un effort réel d'optimisation des capacités d'accueil du service.

Le délai d'attente pour l'ouverture d'un accompagnement a pu être réduit à moins d'un an dans la province de Liège, ce qui constitue une évolution très positive. En revanche, il demeure particulièrement élevé à Namur, où il atteint actuellement environ six années.

Cette situation s'explique en grande partie par les changements intervenus au sein de l'équipe namuroise. Après le départ de Paméla Parmentier en 2024, celui de Solène Léonard en 2025 a nécessité une nouvelle phase de réorganisation interne ainsi qu'un temps d'intégration et d'accompagnement de la nouvelle travailleuse engagée pour assurer la continuité des missions du service. Ces transitions successives ont temporairement impacté la capacité d'ouverture de nouveaux accompagnements sur ce territoire.

Face à ce constat préoccupant, une réflexion structurelle sur la répartition des ressources du service a été menée, conduisant à la mise en œuvre de mesures organisationnelles en 2026, notamment la fermeture de la permanence de Charleroi et l'engagement d'une nouvelle travailleuse pour renforcer l'équipe de Namur. Ces ajustements visent à réduire progressivement le délai d'attente et à améliorer l'accessibilité du service pour les bénéficiaires de cette zone.

En complément des accompagnements individuels, le service a également assuré des prestations au bénéfice de deux ASBL partenaires, SISW et Relais-Signes, confirmant son rôle actif dans le soutien au fonctionnement du réseau d'accessibilité en langue des signes en Wallonie.

2. Nature des demandes

Même si les accompagnements apparaissent comme partiels parce qu'ils ne s'attachent qu'à certains domaines (le travail, la santé), ils prennent en réalité, bien souvent, tous les aspects de la personne en considération. Les demandes sont très variées :

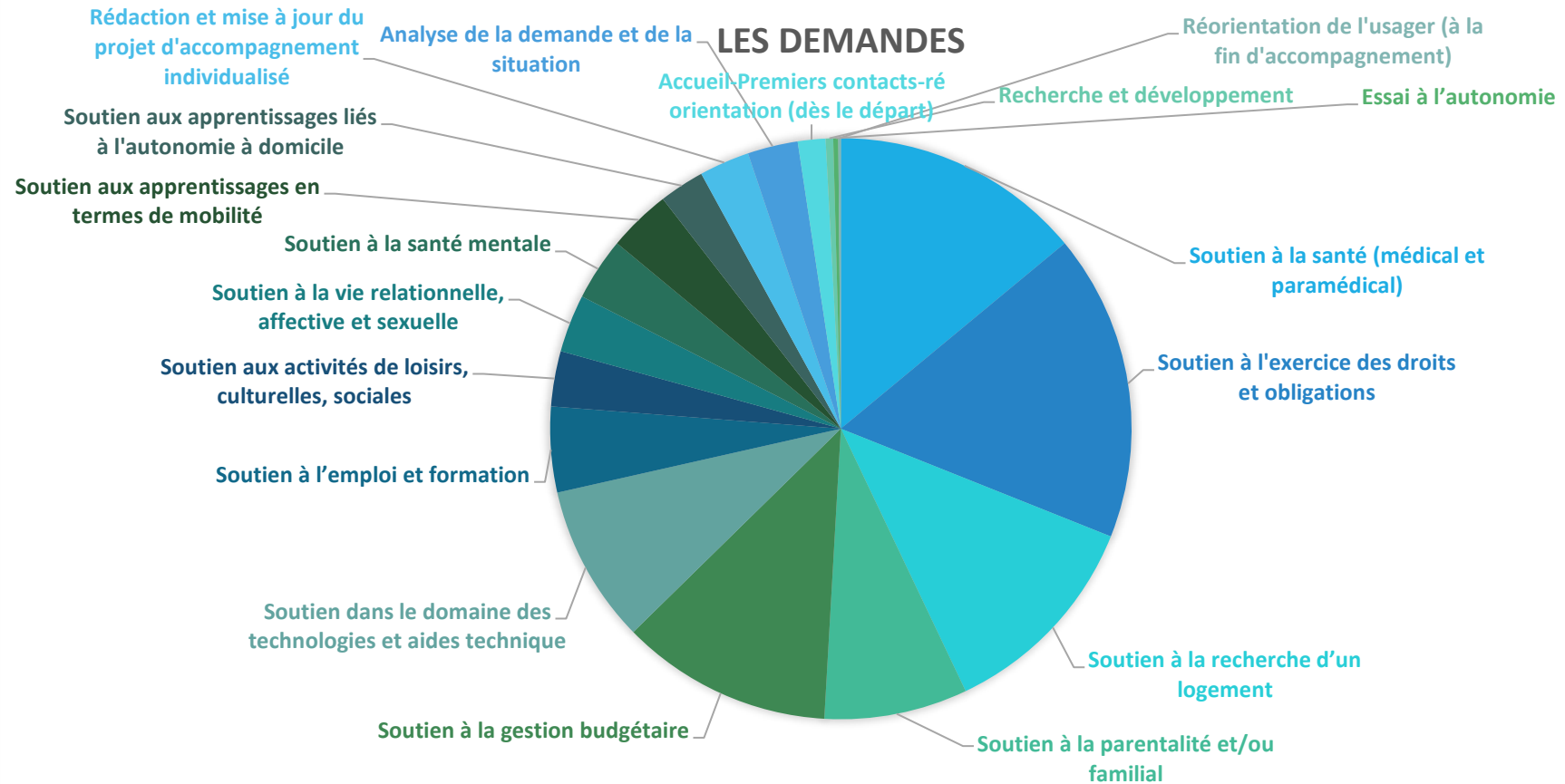
- Demandes d'information dans les domaines les plus divers ;
- Difficultés liées au travail (conditions de travail, restructuration d'entreprises, relations avec les supérieurs et les collègues...) ;
- Problèmes liés au logement (travaux à réaliser, installation, relations avec le propriétaire, relations avec le voisinage, recherche d'une structure plus encadrante...) ;
- Aide à la vie journalière (apprentissage divers tels que cuisiner, lessiver, faire ses courses, ...) ;
- Recherches d'activités (et, notamment, soutien à l'intégration dans les associations des sourds) ;
- Demandes d'ordre financier (apprentissage, gestion budgétaire, problèmes d'endettement, ...) ;
- Demandes liées à la santé (information, orientation, relations avec le monde médical, prise en charge de sa propre santé, ...) ;
- Demandes liées à la famille (relations dans la famille avec les parents ou les enfants entendants, soutien à l'autonomie vis-à-vis de la famille, reconnaissance de la personne sourde comme personne à part entière au sein de la famille, relations de couple, ...) ;
- Demandes liées à la justice (information, orientation, relations avec les avocats et les différents services judiciaires, ...) ;
- Demandes administratives (relations avec les différents services, aide pour comprendre et compléter les documents administratifs, orientation, ...) ;
- Recherches de formation (recherche, relations avec les formateurs, soutien, accompagnement pédagogique, ...).

En 2025, les bénéficiaires ont été accompagnés pour :

Intervention	Nb bénéficiaires	Nb interventions
Soutien à la santé (médical et paramédical)	100	1449
Soutien à l'exercice des droits et obligations	122	1156
Soutien à la recherche d'un logement	85	557
Soutien à la gestion budgétaire	84	421
Soutien dans le domaine des technologies et aides technique	63	308
Soutien à la parentalité et/ou familial	57	544

Soutien à l'emploi et formation	34	112
Soutien aux activités de loisirs, culturelles, sociales	22	100
Soutien à la vie relationnelle, affective et sexuelle	23	88
Soutien à la santé mentale	25	75
Soutien aux apprentissages en termes de mobilité	25	53
Soutien aux apprentissages liés à l'autonomie à domicile	18	51
Rédaction et mise à jour du projet d'accompagnement individualisé	20	39
Analyse de la demande et de la situation	20	34
Accueil-Premiers contacts-ré orientation (dès le départ)	11	17
Recherche et développement	3	4
Essai à l'autonomie	2	2
Réorientation de l'utilisateur (à la fin d'accompagnement)	1	1

LES DEMANDES



Les 4 domaines pour lesquels nous accompagnons le plus de bénéficiaires sont : Soutien à la santé (médical et paramédical), « soutien à l'exercice des droits et obligations », « soutien à la recherche d'un logement » et « soutien à la parentalité et/ou familial ».

À noter que le domaine de l'éducation (parentalité) est chronophage en temps et en énergie ; il requiert la plupart du temps une multitude de services qui gravitent autour de la famille (SPJ, SAJ, services sociaux, éducatifs, tribunaux, ...). Ce sont donc des suivis longs, intenses, multifactoriels, exigeant des réunions fréquentes avec tous les acteurs.

À ces prestations s'ajoute du temps consacré à l'accueil des nouvelles demandes (premiers contacts) de 24 personnes, que l'Epée a réorientées vers d'autres services, en attendant que nous puissions les accompagner.

3. Milieu de vie

Pratiquement tous les bénéficiaires ont leur propre logement ; seul 1 est sans domicile fixe.

4. Situation professionnelle

Sur 141 bénéficiaires, la majorité est sans emploi (46%), 17% sont pré-retraités ou retraités, 16% travaillent en milieu ordinaire et 15% travaillent en ETA. Dans les 6% restants, nous comptons 2 personnes en formation (hors Forem) ou en scolarisation et 5 personnes en maladie.

5. Déficiences

Tous les bénéficiaires se caractérisent par une déficience auditive profonde.

Cependant, outre ce handicap, 20 personnes, présentent un ou plusieurs handicaps associés :

- Déficience physique ou motrice chez 7 personnes ;
- Polyhandicap chez 3 personnes ;
- Déficience visuelle chez 3 personnes ;
- Déficience intellectuelle et retard de développement chez 2 personnes ;
- Troubles psychiques chez 1 personne ;

- Déficience intellectuelle et retard de développement couplés à des troubles envahissants du développement chez 1 personne ;
- Déficience intellectuelle et retard de développement couplés à des troubles psychiques chez 1 personne.

Province de Liège

1. Nombre d'utilisateurs

En 2025 en province de Liège, 100 personnes physiques ont réellement fréquenté le service cette année, dont 8 à Eupen.

2. Nombre de rendez-vous

Le service a assumé 2.334 rendez-vous en interne, à domicile et à l'extérieur durant l'année, dont des prestations pour le DSL en Communauté germanophone et le SISW.

On entend par rendez-vous chaque contact entre une personne sourde et un membre de l'équipe. Un entretien peut varier de 15 minutes à 4 heures (6 heures lors d'accompagnement à domicile).

Ces 2.334 rendez-vous se subdivisent comme suit :

- 1.219 concernent des aides sociales fournies par les assistantes sociales.
- 574 concernent des accompagnements individuels avec les éducatrices-médiatrices sourdes.
- 513 concernent des interprétations en Langue des Signes Francophone Belge.
- 28 concernent la direction.

A côté des accompagnements individuels, des activités collectives sont organisées par les éducatrices-médiatrices.

Types de rendez-vous	2025	2024
Aides sociales	52 %	66 %
Accompagnements individuels	24 %	18 %
Interprétations	22 %	15 %

Il faut ajouter à ces rendez-vous toutes les prestations administratives, dont le nombre est plus que conséquent : 6.712 tâches administratives pour les bénéficiaires dont la durée peut varier entre 10 minutes et 4h30 selon la nature de la tâche à accomplir. Ce chiffre est plus conséquent que celui de l'année dernière, car nous y avons ajouté l'organisation du planning des interprètes qui fait partie des tâches administratives

(appels téléphoniques, échanges d'e-mails, planification des rendez-vous) liées aux prestations pour les bénéficiaires.

Quoique nous ayons dû faire face à de nombreux changements au sein de l'équipe, le nombre de personnes suivies comme celui des prestations a augmenté.

Les RV en présentiel ont été promus, sans pour autant que les contacts en distanciel diminuent.

Le constat relevé les années précédentes relatif à la désaffection et la défection des services soi-disant en première ligne (Forem, Onem, écoles, administrations, mutuelles, syndicats, banques, ...) est toujours bien vivant. Le travail d'accompagnement s'est, par conséquent, encore intensifié.

A ces prestations, il nous faut, ajouter celles qui s'effectuent sans la présence du bénéficiaire, à savoir, les préparations des rendez-vous internes et externes, des évaluations et le travail administratif considérable dû à la spécificité du handicap.

En effet, l'information et l'aide administrative occupent une place importante et concernent toutes les personnes suivies.

Les personnes sourdes sont privées de l'accès à une grande partie de l'information.

De plus, les difficultés de communication vécues depuis l'enfance (dans la famille, à l'école) rendent leur connaissance du monde qui les entoure souvent lacunaire.

Dans toute démarche, nous sommes donc amenés à tenter de combler ce manque d'information (concernant parfois des connaissances qui peuvent sembler élémentaires).

Quant à l'importance de l'aide administrative, elle découle directement des difficultés de communication, de l'impossibilité d'utiliser le téléphone et de la difficulté d'accès à la langue française orale mais aussi écrite.

Cette difficulté d'accès aux informations est accrue par le système mis en place, tant par les différents organes publics (différents ministères, services sociaux) que privés (mutuelles, banques, assurances, ...) ; en effet, de plus en plus, un site internet est le passage obligé pour trouver l'information (support écrit, langue alambiquée, recherches associées, ...) et seul le formulaire en ligne permet le contact.

De cette spécificité, s'en suit normalement un temps impressionnant pour les déplacements. Nous sommes souvent amenés à accompagner les personnes dans

des lieux extérieurs et à leur domicile, endroits parfois éloignés (Eupen, Plombières, Vielsalm, La Calamine, ...).

Intensité de l'accompagnement

Intensité	2025	2024
Intensive (min 1x/sem)	14 personnes	11 personnes
Fréquente (de 2 à 4x/mois)	16 personnes	40 personnes
Régulière (min 1x/mois)	23 personnes	6 personnes
Occasionnelle (moins d'1x/mois)	47 personnes	60 personnes

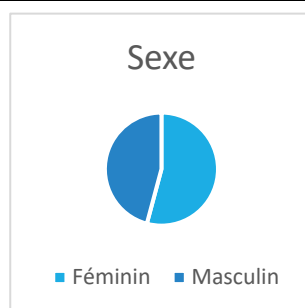
Ces statistiques ne reflètent pas l'activité réelle ; en effet, de nombreux échanges à distance ne sont pas répertoriés. Il serait malaisé de recenser tous les échanges quotidiens avec les bénéficiaires sourds.

Par ailleurs, l'accompagnement à domicile effectué par les éducatrices-médiatrices sourdes n'est pas rendu à sa juste valeur : en effet, il n'est pas rare qu'elles consacrent une demi-journée, voire une journée entière, à une famille ; dans ce cas, cette prestation de longue haleine égale à 1 prestation.

Profil des utilisateurs

Sexe

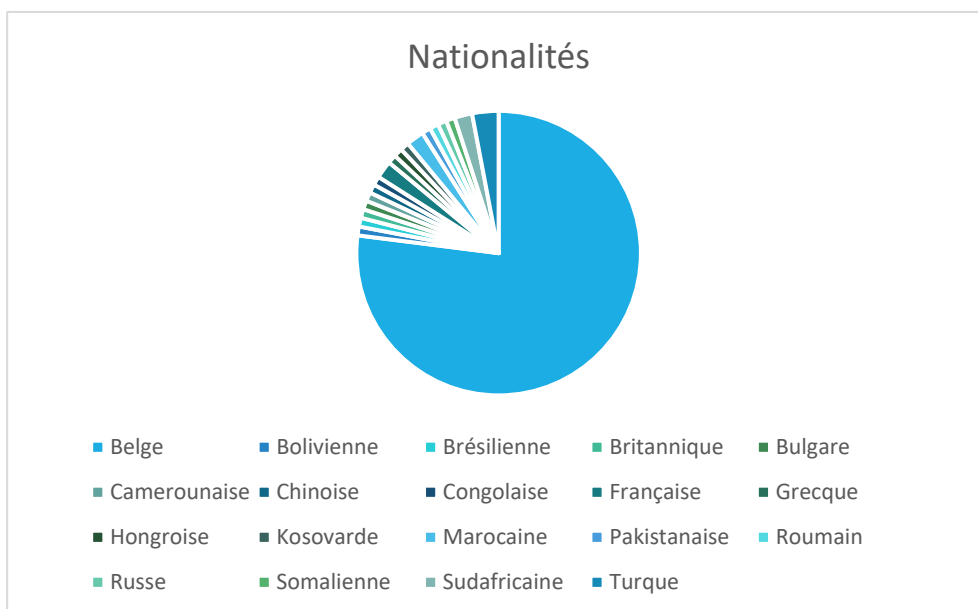
Sexe	Nombre
Féminin	56
Masculin	44
Total	100



Nationalité

Nationalités	Nombre
Belge	77
Bolivienne	1
Brésilienne	1
Britannique	1
Bulgare	1

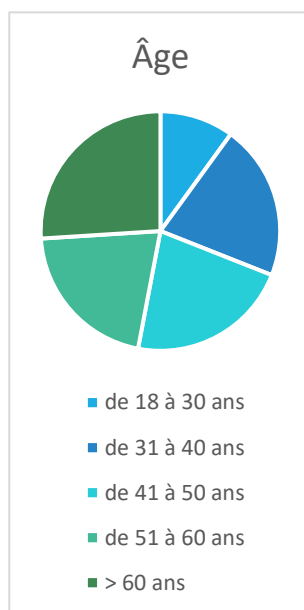
Camerounaise	1
Chinoise	1
Congolaise	1
Française	2
Grecque	1
Hongroise	1
Kosovarde	1
Marocaine	2
Pakistanaise	1
Roumaine	1
Russe	1
Somalienne	1
Sudafricaine	2
Turque	3
	100



En région liégeoise, nous comptons 19 nationalités différentes, outre la nationalité belge.

Âge

Tranche d'âge	Nombre
de 18 à 30 ans	10
de 31 à 40 ans	21
de 41 à 50 ans	22
de 51 à 60 ans	21
> 60 ans	26
Total	100



La tranche d'âge qui récolte le plus de voix est celle des plus de 60 ans ; nous sommes donc face à une population vieillissante qui nécessite un accompagnement plus intensif et différencié, surtout dans le domaine médical.

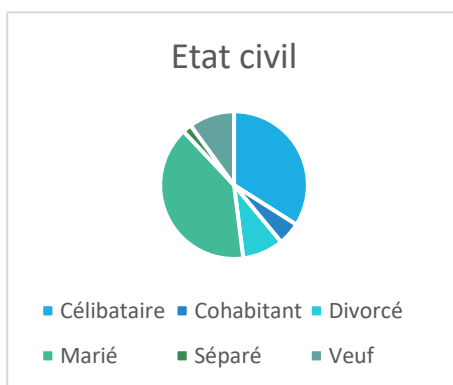
La question du vieillissement fait donc bien partie intégrante de la problématique des services d'accompagnement, surtout en ce qui concerne la santé.

Néanmoins, la population rajeunit ; les nouveaux dossiers ouverts concernent principalement des jeunes sourds.

Deux bénéficiaires ne sont pas repris dans ces statistiques, car ce sont deux associations.

État civil

Etat civil	Nombre
Marié.e	40
Célibataire	34
Veuf/veuve	10
Divorcé.e	9
Cohabitant.e	5
Séparé.e	2
Total	100



Travail en visio

Le travail en visio a perduré durant l'année 2025.

Ces prestations se subdivisent comme suit.

- Des accompagnements individuels avec les éducatrices-médiatrices sourdes ;
- Des aides sociales fournies par les assistantes sociales ;
- Des interprétations en Langue des Signes Francophone Belge.

Provinces de Namur et du Hainaut

1. Nombre d'utilisateurs

Étant donné que la subvention facultative a été intégrée au subside annuel de l'AViQ, les données pour la province du Hainaut et de Charleroi ont été fusionnées.

41 personnes ont été accompagnées durant cette année 2025.

2. Nombre de rendez-vous

1.131 rendez-vous ont été assurés en 2025 (1.320 en 2024 : - 189).

Hors de ces 1.131 rendez-vous, on dénombre :

- 681 interventions sociales
- 297 accompagnements
- 141 interprétations
- 12 interventions de la part de la direction

Types de prestations	2025	2024
Aides sociales	60 %	62 %
Accompagnements individuels	26 %	27 %
Interprétations	12 %	10 %

Les rendez-vous des assistantes sociales et des interprètes sont en augmentation par rapport à 2024 et celles des éducatrices-médiatrices sont en légère diminution.

Il faut ajouter à ces rendez-vous toutes les prestations administratives, dont le nombre est plus que conséquent : 3.550 tâches administratives dont la durée peut varier entre 10 minutes et 4h30 selon la nature de la tâche à accomplir.

Ce chiffre est plus conséquent que celui de l'année dernière, car nous y avons ajouté l'organisation du planning des interprètes qui fait partie des tâches administratives (appels téléphoniques, échanges d'e-mails, planification des rendez-vous) liées aux prestations pour les bénéficiaires.

3. Intensité de l'accompagnement

Intensité	2025	2024
Intensive (min 1x/sem)	7	6
Fréquente (de 2 à 4x/mois)	8	12
Régulière (min 1x/mois)	7	8
Occasionnelle (moins d'1x/mois)	19	22

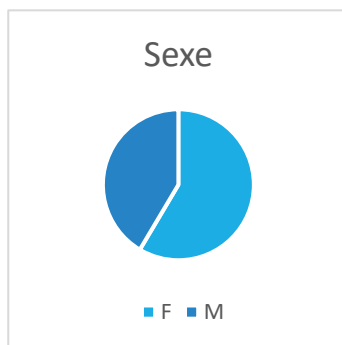
63 % sont suivis de manière régulière. À nouveau, il nous faut rappeler l'accroissement des capsules vidéo qui n'ont pas été comptabilisées.

À côté des accompagnements individuels, des activités collectives sont organisées par les éducatrices-médiatrices.

4. Profil des utilisateurs

Sexe

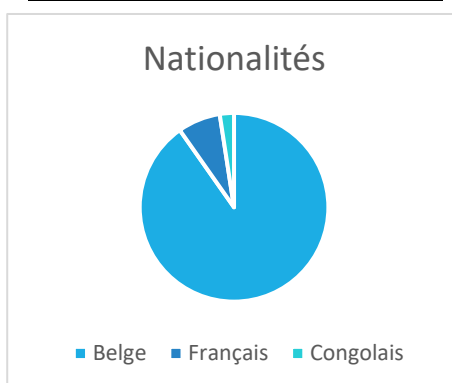
Sexe	Nombre
Féminin	24
Masculin	17
Total	41



Plus de femmes que d'hommes.

Nationalité

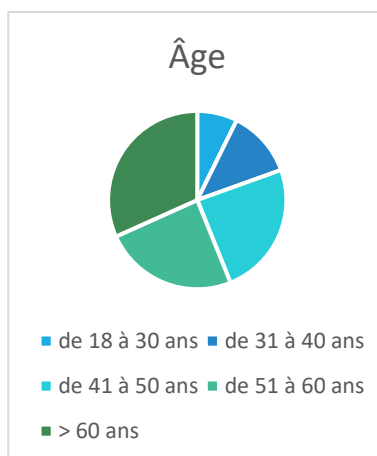
Nationalités	Nombre
Belge	37
Français	3
Congolais	1
Total	41



3 nationalités sont représentées.

Âge

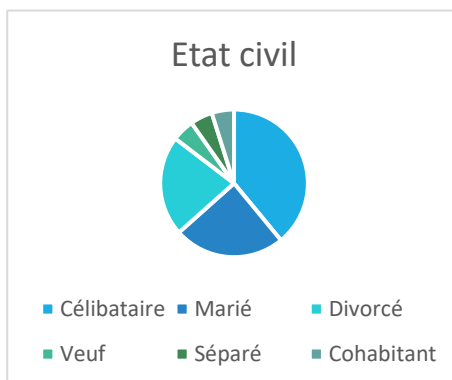
Tranche d'âge	Nombre
de 18 à 30 ans	3
de 31 à 40 ans	5
de 41 à 50 ans	10
de 51 à 60 ans	10
> 60 ans	13
Total	41



La population de Namur/Charleroi est, proportionnellement, plus âgée qu'à Liège.

État civil

Etat civil	Nombre
Célibataire	16
Marié.e	10
Divorcé.e	9
Séparé.e	2
Veuf.euve	2
Cohabitant.e	2
Total	41



Chapitre 4. Analyse de l'année considérée et perspectives

L'année 2025 s'inscrit pour l'Épée dans une dynamique à la fois de consolidation des pratiques, d'adaptation organisationnelle et de préparation de l'avenir. Elle confirme la pertinence du modèle d'accompagnement spécifique en langue des signes, tout en mettant en lumière les tensions structurelles auxquelles le service reste confronté, notamment en matière de délais d'accès à l'accompagnement, d'évolution des besoins du public et de contraintes budgétaires sectorielles.

Dans ce contexte, plusieurs évolutions importantes ont marqué l'année : la stabilisation progressive de l'équipe d'interprétation, la poursuite du renforcement des collaborations avec le SISW, l'augmentation des demandes d'orientation liées à l'expertise du service en matière de surdité, ainsi que la mise en œuvre de chantiers internes structurants, notamment autour des profils de fonction et de l'accueil des nouveaux travailleurs.

Par ailleurs, l'année 2025 constitue une étape charnière dans la préparation de la transition de direction et dans la perspective du prochain contrat d'objectifs. Elle s'inscrit également dans un contexte de transformation du secteur social et de la première ligne de soins, au sein duquel l'Épée poursuit son engagement actif aux côtés de ses partenaires, notamment via le collectif ASAH.

L'analyse présentée ci-dessous vise à mettre en évidence les principaux constats issus de l'année écoulée et à dégager les perspectives qui orienteront le développement du service dans les années à venir.

1. Le travail social

L'année 2025 confirme l'importance du rôle joué par l'équipe sociale dans l'accompagnement des personnes sourdes en milieu de vie, dans un contexte marqué par une complexification croissante des situations rencontrées et une augmentation des demandes adressées au service.

Un élément particulièrement encourageant concerne la réduction du délai d'attente dans la province de Liège, désormais inférieur à un an malgré une augmentation du nombre de nouvelles demandes. Cette évolution résulte notamment d'une meilleure organisation interne, d'une clarification des responsabilités dans la gestion des

orientations et des listes d'attente, ainsi que d'un travail régulier de réévaluation des dossiers actifs.

La situation reste cependant préoccupante dans la province de Namur, où le délai d'accès à l'accompagnement demeure particulièrement élevé. Les changements intervenus au sein de l'équipe au cours des dernières années ont nécessité des périodes d'adaptation successives et ont temporairement limité la capacité d'ouverture de nouveaux accompagnements. Des ajustements organisationnels ont été décidés afin d'améliorer progressivement cette situation.

Plus largement, l'année 2025 confirme une augmentation des situations de précarité rencontrées par les bénéficiaires : ruptures de logement, fragilisation des ressources financières, problématiques de santé mentale, situations de maltraitance ou d'isolement social. Les évolutions attendues du régime du chômage à partir de 2026 laissent présager une augmentation supplémentaire des demandes d'accompagnement liées à des situations de basculement vers les CPAS. Malgré la saturation du service, l'équipe reste attentive à la prise en charge des situations urgentes, en collaboration étroite avec ses partenaires, notamment le SISW et le SAREW.

L'année a également été marquée à Liège par les travaux liés à la mise en service du tram, qui ont généré des difficultés importantes de mobilité pour certains bénéficiaires et nécessité un accompagnement spécifique dans l'adaptation de leurs déplacements.

En complément de l'accompagnement individuel, le travail collectif constitue un levier important de soutien pour les personnes sourdes. En 2025, cinq ateliers ont été organisés à Liège et à Namur autour de thématiques liées au bien-être, à la communication, à la santé et à la prévention du harcèlement. Ces espaces d'échanges en langue des signes permettent de transmettre des informations accessibles et validées, de renforcer les compétences relationnelles des participants et de favoriser les échanges entre pairs, contribuant ainsi à lutter contre l'isolement social.

Dans la même perspective, la journée conviviale « Plaisirs d'été », qui a rassemblé 35 personnes sourdes, a constitué un moment important de participation collective et de renforcement du sentiment d'appartenance au service.

Une rencontre spécifique autour de la surdicécité, organisée en partenariat avec l'ASBL La Lumière et avec l'appui d'interprètes en langue des signes tactile, a également permis de proposer un espace d'échange adapté à un public particulièrement isolé. Le succès de cette initiative a conduit à la décision de la reconduire dès 2026 à un rythme semestriel.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par un investissement important dans la formation continue de l'ensemble de l'équipe, soutenant directement la qualité du travail social réalisé auprès des bénéficiaires. Les intervenantes sociales ont approfondi leurs compétences relatives aux dispositifs d'allocations pour personnes handicapées et aux techniques d'entretien individuel. Les éducatrices-médiatrices sourdes ont poursuivi leur participation à des formations et espaces d'échanges professionnels spécialisés, notamment au sein du réseau REPS et de la FFSB.

2. Le service d'interprétation

L'année 2025 marque une évolution importante dans l'organisation du service d'interprétation avec la désignation de Chahrazed Jendoubi comme coordinatrice des interprètes. Cette fonction constitue un levier essentiel pour assurer le suivi des demandes, l'évaluation des prestations, l'organisation des réunions d'équipe et la qualité globale du service. Par ailleurs, l'équipe est désormais renforcée et stabilisée, avec quatre interprètes en langue des signes et une gestionnaire des demandes, permettant d'améliorer la capacité de réponse du service et d'assurer une organisation plus fluide du traitement des sollicitations des bénéficiaires et des partenaires.

Dans le même temps, les interprètes ont poursuivi leur engagement dans une dynamique de formation continue et de professionnalisation, notamment à travers des supervisions régulières, des formations spécialisées — en particulier en langue des signes tactile et dans le cadre du dispositif Relais-Signes — ainsi que des échanges de pratiques avec le SISW. Ces démarches contribuent à renforcer la qualité des prestations d'interprétation en milieu social, caractérisées par des contextes d'intervention variés et souvent complexes.

Contrairement aux années précédentes, la pénurie d'interprètes en langue des signes ne constitue plus aujourd'hui un obstacle majeur en termes de disponibilité de professionnelles formées. Plusieurs diplômées sortent désormais chaque année du

Master en interprétation LSFB/français. La difficulté principale concerne désormais la capacité structurelle des services à offrir des contrats suffisants, dans un contexte budgétaire contraint.

Dans ce cadre, la collaboration avec le Service d'Interprétation pour Sourds de Wallonie (SISW) constitue un élément central de la stratégie de développement du service. La prolongation pour cinq ans de la subvention facultative soutenant ce partenariat représente un résultat particulièrement important dans le contexte actuel de restrictions budgétaires généralisées.

3. L'Épée comme service expert

L'année 2025 confirme l'importance croissante du rôle de l'Épée comme service de référence en matière de langue des signes et de cultures sourdes en Wallonie.

Au total, 52 personnes ou services ont été informés et orientés au cours de l'année. Ces demandes provenaient majoritairement de proches de personnes sourdes, de professionnels ou de services souhaitant bénéficier d'informations spécialisées. Une partie de ces contacts concernait directement 35 personnes sourdes supplémentaires, non comptabilisées comme bénéficiaires accompagnés.

Les demandes portaient principalement sur la recherche d'interprètes en langue des signes, l'accès à l'enseignement et à la formation, l'information relative aux droits sociaux et aux aides financières, l'orientation vers des services spécialisés, ainsi que l'accompagnement de démarches plus spécifiques telles que les procédures liées au droit d'asile pour des personnes sourdes arrivant notamment d'Ukraine.

Ce travail d'information et d'orientation constitue une mission essentielle du service, souvent peu visible dans les statistiques d'accompagnement mais importante pour la communauté sourde et pour les partenaires du réseau. Il participe pleinement à la diffusion de l'expertise développée par l'Épée au bénéfice de l'ensemble de la société.

4. Organisation interne

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions importantes dans l'organisation interne du service, tant sur le plan de la structuration des pratiques que de la préparation de l'avenir institutionnel.

Un groupe de travail dédié à l'élaboration d'une procédure d'accueil des nouveaux travailleurs a poursuivi ses travaux tout au long de l'année. Cette démarche vise à améliorer l'intégration des nouveaux membres de l'équipe et à soutenir la transmission des pratiques professionnelles dans un contexte où le turnover devient une réalité croissante dans le secteur social, en lien notamment avec l'évolution du rapport au travail des nouvelles générations. Ce travail, mené en parallèle de nombreuses formations suivies par les professionnelles concernées, sera présenté à l'ensemble de l'équipe et constitue un outil structurant pour les années à venir.

L'année 2025 marque également une étape importante dans la transition de direction du service. À la suite du processus engagé en 2024, Yves Uytendenbroek a été désigné comme futur directeur de l'Épée. Frédérique Theunissen poursuivra son engagement à mi-temps pendant une période de cinq ans afin d'accompagner cette transmission progressive des responsabilités. Cette transition s'inscrit dans une logique de continuité institutionnelle et de stabilité du projet associatif. Le directeur adjoint a entamé en 2025 un cursus spécifique de deux ans organisé par UNISPO et exigé par l'AViQ à destination des futures directions.

Par ailleurs, l'année 2026 marquera la fin du cycle du contrat d'objectifs 2021-2026. Elle sera consacrée à l'évaluation du travail réalisé et à la préparation du prochain contrat couvrant la période 2027-2032, en associant l'ensemble de l'équipe à cette réflexion stratégique.

5. Positionnement sectoriel

L'Épée poursuit son engagement actif au sein du collectif ASAH, qui représente les services d'accompagnement pour adultes en milieu de vie en Wallonie.

Dans ce cadre, le service participe aux travaux liés à la réforme de la première ligne de soins, notamment à travers la mise en place des Organisations Locoterritoriales de Santé (OLS). Cette réforme vise à améliorer la coordination entre les secteurs de la santé, du social et de la prévention à l'échelle territoriale.

Dans ce contexte, l'Épée, via ASAH, a été désigné pour participer à la gouvernance provisoire du territoire de Liège et environs, ce qui constitue une reconnaissance importante de l'expertise développée par les services d'accompagnement en milieu de vie.

Cette participation permet de porter la voix des personnes en situation de handicap dans les trajectoires locales de soins, notamment en matière d'accessibilité de la communication, de coordination des parcours, de compréhension des informations médicales, de continuité entre les secteurs social et sanitaire, ainsi que de respect de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Elle confirme également la place stratégique des services d'accompagnement dans les dispositifs de première ligne, en tant qu'acteurs de proximité capables de relier les besoins des personnes aux ressources du territoire.

Dans un contexte budgétaire incertain, cette implication constitue un levier important pour renforcer la visibilité et la reconnaissance du secteur.

6. Perspectives

Plusieurs priorités structurent les perspectives pour les années à venir.

La réduction progressive des délais d'attente dans la province de Namur constitue un objectif central. Des ajustements organisationnels ont déjà été engagés afin d'améliorer l'accessibilité du service sur ce territoire.

Le développement du partenariat avec le SISW restera également un axe stratégique majeur, notamment à travers la mise en place d'outils communs, la poursuite des formations partagées et l'harmonisation des pratiques professionnelles.

La préparation du nouveau contrat d'objectifs 2027-2032 constituera une étape importante pour définir les orientations futures du service.

Enfin, l'implication dans les OLS et plus largement dans les dynamiques sectorielles portées par ASAH permettra de continuer à défendre une approche de l'accompagnement centrée sur la personne, accessible en langue des signes et ancrée dans le milieu de vie.

Dans un contexte socio-économique incertain, l'Épée poursuivra ses efforts pour maintenir un accompagnement de qualité, accessible et adapté aux besoins spécifiques des personnes sourdes en Wallonie.

7. Conclusion

L'année 2025 confirme la solidité du projet porté par l'Épée et la capacité du service à adapter ses pratiques dans un environnement en évolution rapide, marqué par une augmentation des besoins du public, des contraintes organisationnelles accrues et des transformations importantes du paysage institutionnel.

Malgré ces défis, plusieurs avancées significatives ont été réalisées : amélioration des délais d'attente à Liège, stabilisation du service d'interprétation, renforcement du partenariat stratégique avec le SISW, structuration progressive des outils internes et reconnaissance du rôle du service dans les dynamiques territoriales liées à la réforme de la première ligne de soins.

La transition de direction engagée constitue par ailleurs une opportunité importante pour assurer la continuité du projet institutionnel tout en préparant les orientations futures du service, notamment dans le cadre de l'élaboration du prochain contrat d'objectifs.

Dans ce contexte, l'Épée entend poursuivre son engagement en faveur d'un accompagnement accessible, spécialisé et ancré dans le milieu de vie, au service des personnes sourdes, tout en continuant à contribuer activement aux réflexions sectorielles.

Soutiens

L'Épée est soutenu par :

- L'AViQ,
- Le Ministère de l'Action sociale de la Région wallonne,
- Le Ministère de l'Emploi et de la formation de la Région wallonne,
- Le fonds Maribel,
- La Communauté germanophone,
- La Province de Liège,
- La Loterie Nationale,
- De fidèles donateurs.

Que tous ces « supporters » soient vivement remerciés.

Liège, le 27 avril 2026.